la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fiscalité de classe et nouveau départ pour l'inflation

par Robert LOUZON

La Sécurité Sociale démantelée

par Ferdinand CHARBIT

Nouvelles Lunes

par Gilbert WALUSINSKI

La pénétration communiste chez les ingénieurs et cadres

par Pierre BERNARD

N° 436. — Nouvelle série n° 135. FEVRIER 1959. — PRIX : 120 FR.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois . . . . . 800 fr.
Un an . . . . . 1.500 fr.

EXTERIEUR

Six mois . . . . . 1.000 fr.
Un an . . . . . 1.800 fr.

Le numéro : 150 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 436 - Février 1959

Une décision et tout de suite ! . . . . . La R.P.
Fiscalité de classe et nouveau départ pour l'inflation . . . . . R. LOUZON
Carrare en deuil.
La Sécurité Sociale démantelée . . . . . F. CHARBIT
Nouvelles Lunes . . . . . G. WALUSINSKI
Chronique de l'Union des Syndicalistes : Chez les charpentiers en fer. — La vie du M.S.U.D. — Ce qu'en pense Benoit Frachon. — A propos de l'accord Renault. — Suite de la discussion avec M. Mendès-France . . . . . R. GUILLORE
Parmi nos lettres : Critiques et suggestions (Pierre Menu et Louis Dumas). — Les communes et leur importance militaire (un abonné).
La pénétration communiste chez les ingénieurs et cadres . . . . . P. BERNARD
Cercle Zimmerwald.
Propos sur des dictatures... progressistes. R. HAGNAUER
Lettre de Tunis : Tunisifaction injuste. — Le « complot youssefiste » . . . . . J.-P. FINIDORI
Pour un mouvement syndical uni et démocratique.
Le rôle des libertaires à Cuba.
Le premier congrès des travailleurs d'Afrique Noire.
Les mesures anti-grèves au Sénégal.
Lucie Colliard a 82 ans.
Une bonne nouvelle.
Entre nous. Conseils et suggestions de Pierre Monatte.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1er JANVIER. — **A Cuba,** effondrement de la junte. Fuite du général Batista.

VENDREDI 2. — Poursuite par le gouvernement Nasser contre les organisations communistes en **Egypte** et en **Syrie.**

SAMEDI 3. — Violentes émeutes à Léopoldville dans le **Congo belge.**

DIMANCHE 4. — Lancement d'un **engin soviétique** qui dépasse la zone lunaire.

LUNDI 5. — A Washington, M. Mikoyan, **vice-président de l'U.R.S.S.** rencontre M. Foster Dulles.
Le nouveau gouvernement est constitué à **Cuba.**

MERCREDI 7. — Cinq ordonnances sur la **législation sociale.**
Signature à Paris de trois protocoles **franco-guinéens.**

JEUDI 8. — **Le général de Gaulle** s'installe à l'Elysée.

VENDREDI 9. — Constitution du **gouvernement Michel Debré.**
Conclusion d'accords économiques entre **l'Italie et l'Egypte.**

SAMEDI 10. — **L'U.R.S.S.** propose une conférence de la paix à Prague ou à Varsovie.
Le gouvernement autorise la **répercussion à tous les stades** des hausses du charbon, du gaz, de l'électricité, de l'acier et des transports.

DIMANCHE 11. — Conseil national de la **S.F.I.O.**

LUNDI 12. — Projet de traité de paix allemand **présenté par l'U.R.S.S.**

MARDI 13. — Arrivée aux **Indes** du maréchal Tito.

MERCREDI 14. — Mesures **d'amnistie et de clémence :** Les condamnés à mort algériens sont graciés ; 7.000 internés libérés ; transfert de Ben Bella et de ses compagnons dans une enceinte fortifiée ; Messali Hadj libre en France.

JEUDI 15. — Message au **Parlement** du Président de Gaulle.

VENDREDI 16. — **Le programme du gouvernement** est approuvé par l'Assemblée Nationale par 453 voix contre 56 et 29 abstentions.
A Naples congrès du parti **socialiste italien.**

SAMEDI 17. — Grève avec occupation **en Argentine** dans les frigorifiques d'Etat.

LUNDI 19. — **Messali Hadj** s'installe à Chantilly.
Fondation par des syndicalistes C.F.T.C. (du groupe Reconstruction) d'un **Comité National pour le rassemblement des forces démocratiques.**
Victoire de Nenni au **Congrès socialiste italien.**

MARDI 20. — **Le Mouvement syndical uni et démocratique** se constitue en association déclarée.

MERCREDI 21. — On dénonce un complot contre la **neutralité du Cambodge.**
Les cheminots obtiennent une augmentation de 3,64 % alors que les syndicats réclament plus de 25 %.

JEUDI 22. — **A la Havane,** procès public des criminels de guerre.
A Leningrad, rencontre de M. Khrouchtchev et du président finlandais M. Kekonen.
Accord entre la Standard Oil et la Compagnie française des Pétroles sur **le pétrole saharien.**

VENDREDI 23. — Reprise du travail en **Argentine.**
La Guinée admise à l'Organisation internationale du Travail.

SAMEDI 24. — Rupture des relations diplomatiques entre le **Mexique et le Guatemala.**
L'armée royale **marocaine** lance deux opérations à l'est de Fès et au nord de Taza.

LUNDI 26. — Manifestation de 70.000 mineurs dans **la Ruhr.**
En Italie, démission du cabinet Fanfani.
Manifestation pour les salaires des **travailleurs espagnols** à Séville..

MARDI 27. — Ouverture à Moscou du XXIe congrès du **parti communiste russe.**

MERCREDI 28. — Scission à l'Istiqlal **marocain.**

JEUDI 29. — **A Florence,** occupation d'usines, pour protester contre des licenciements.
Le salaire minimum interprofessionnel est porté à 156 fr. l'heure.

VENDREDI 30. — **En Virginie,** victoire des adversaires de la ségrégation raciale.
Constitution d'un mouvement antisioniste israélien.
A Fives-Lille-Cail, manifestations contre les licenciements.

SAMEDI 31. — Congrès extraordinaire du **M.R.P.**
Congrès de l'**U.D.S.R.**

Le gérant : J.-P. FINIDORI — Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris.

Une décision, et tout de suite !

Dans « France-soir » daté du 24 janvier, un reportage de Merry Bromberger, intitulé « Les 13 complots du 13 mai », commence d'être publié.

Il est question, dans le premier chapitre de cette enquête, d'une réunion tenue le 1er mai chez Blocq-Mascart, conseiller d'Etat, avec la participation du sénateur Michel Debré, du général Cogny, du capitaine Alain Griotteray, de l'avocat Biaggi et du « syndicaliste » André Lafond.

Voici le texte publié dans le quotidien :

« Les visiteurs devaient se réunir incognito et inaperçus chez le conseiller avec un leader syndicaliste, André Lafond, secrétaire du bureau confédéral de la C.G.T.-F.O.

« Le conseiller d'Etat est l'animateur d'une conspiration gaulliste.

Il veut voir Cogny prendre le pouvoir à Paris après l'explosion que l'on attend très prochainement à Alger.

« Me Biaggi doit diriger à Paris les manifestations de rue et s'emparer du Palais-Bourbon.

« On compte sur André Lafond pour apporter l'appui de F.O. et pour que, grâce aux fédérations des cheminots et des postiers, il fasse fonctionner pendant l'insurrection les transports et les transmissions. Le coup d'Etat serait ainsi assuré de n'avoir pas à redouter la grève générale et l'arrêt du ravitaillement. »

Arrêtons-nous là.

André Lafond est effectivement secrétaire confédéral à la C.G.T.-Force Ouvrière, centrale syndicale qui est née du refus d'un nombre important de militants syndicaux à se soumettre aux consignes et manœuvres d'un parti politique totalitaire.

Deux réponses doivent immédiatement surgir de la confédération Force Ouvrière. Celle d'André Lafond, pour un démenti net et catégorique... Celle des organes directeurs de la C.G.T.-Force Ouvrière, au cas où le démenti explicite ne viendrait pas, pour mettre André Lafond au ban de la centrale et du mouvement ouvrier.

Il y a bien des tendances à Force Ouvrière, et nous avons fréquemment polémiqué avec plusieurs d'entre elles, mais il n'est plus ici question de tactique ou de doctrine. C'est de trahison pure et simple qu'il s'agit.

Dussions-nous y perdre nos dernières plumes, nous ferons sonner l'heure de vérité.

LE NOYAU DE LA « R.P. ».

FISCALITÉ DE CLASSE

et nouveau départ pour l'inflation

La publication du nouveau budget est intervenue trop tard pour que nous ayons pu la commenter suffisamment dans les Notes du mois dernier, il nous faut donc y revenir.

IMPOTS INDIRECTS ET...

Il nous faut y revenir d'autant plus qu'aucun budget, qu'aucunes mesures fiscales, depuis la Révolution française, n'ont été aussi pleinement, aussi ouvertement, aussi cyniquement, un budget et une fiscalité de classe. C'est-à-dire : une fiscalité destinée à faire porter la charge des nouveaux impôts à peu près exclusivement sur la classe ouvrière, ou, plus généralement, sur l'ensemble des « petits », les gros en étant pratiquement exemptés.

Du point de vue social, plus encore que du point de vue de la technique financière, une distinction fondamentale doit être faite entre les impôts directs et les impôts indirects.

Depuis Adam Smith, on admet, tout au moins en théorie, que les impôts doivent « être proportionnés aux ressources de chacun ». Les uns (les gens de « droite ») déclarant qu'ils doivent être proportionnels aux ressources, à savoir qu'un homme disposant, par exemple de 2 millions de revenus doit payer deux fois plus d'impôt que celui qui n'en a qu'un million ; les autres (les gens de « gauche ») affirmant que les impôts doivent être « progressifs », ce qui signifie que leur taux doit être, non pas seulement proportionnel, mais plus que proportionnel, autrement dit qu'un homme disposant de 2 millions de revenus doit payer plus que le double de ce que paie celui dont le revenu n'est que de moitié.

Or, en fait, seuls les impôts directs sont proportionnés aux ressources de chacun, certains de ces impôts, comme l'actuelle « taxe proportionnelle » leur étant proportionnels, les autres, comme la « surtaxe », étant plus que proportionnels.

Par contre, les impôts indirects (sauf ceux très rares qui frappent les produits de luxe), loin d'être proportionnés aux ressources de chacun, frappent les pauvres dans la même mesure que les riches ; quelles que soient ses ressources, chacun paie le même montant d'impôts indirects. Cela provient de ce que, quel que soit son appétit, le riche ne parvient pas à consommer plus de produits de large consommation que le pauvre. Le riche ne boit pas plus de vin, ne mange pas plus de sel ou de sucre, ne fume pas plus de cigarettes que le pauvre ; si un impôt frappe le vin, le sel, le sucre, le tabac ou tout autre produit analogue, le riche, si élevés que soient ses revenus, ne paiera donc pas un sou de plus pour ces impôts que le pauvre. Avec l'impôt indirect, il n'y a aucune proportionalité entre le montant de l'impôt et les ressources de celui qui le paie.

Or, en quoi consiste la réforme fiscale de MM. Pinay et consorts ? Elle consiste à accroî-

tre presque exclusivement les impôts indirects, les impôts directs restant à peu près tels quels.

Prenons, en effet, les chiffres mêmes donnés par Pinay dans son exposé du 29 décembre.

Le produit net de l'ensemble des impôts nouveaux, dit le ministre des Finances, sera de 200 milliards. Or, toujours d'après M. Pinay lui-même, sur ce montant, l'accroissement des impôts indirects (impôts sur le vin, le gaz, l'huile, les tabacs, les allumettes, etc.) donnera à lui seul 181 milliards. Si l'on tient compte que la taxe sur les vélos, qui rapportait 1 milliard sera supprimée et que cette taxe doit être considérée comme étant, socialement, un impôt indirect, il s'en suit que le montant net de ceux des nouveaux impôts qui seront payés par chacun sans égard à son revenu, est de 180 milliards. Par conséquent, ce qui sera demandé aux impôts qui frappent les contribuables en proportion de leurs revenus (les impôts directs) ne sera que de 200 milliards moins 180 milliards, soit 20 milliards ! (1).

20 milliards seront donc répartis proportionnellement aux ressources de chacun, tandis que pour 180 milliards, soit neuf fois plus, le pauvre devra payer autant que le riche !

De tels chiffres se passent de commentaire !

...SUPPRESSION DES SUBVENTIONS

Et cependant, ce n'est pas tout !

En compensation partielle des impôts indirects qui ne sont pas proportionnés aux ressources de chacun, impôts qui, soit dit entre parenthèses, ont toujours tenu une beaucoup plus grande place dans la fiscalité française que dans les fiscalités étrangères, l'Etat républicain, depuis de nombreuses années, accordait des subventions pour quelques produits de large consommation, ce qui permettait d'en abaisser les prix. Celui qui devait payer son vin plus cher à cause de l'impôt sur le vin, payait son vin moins cher à cause de la subvention de l'Etat sur la farine ; cette diminution profitant dans une même mesure au pauvre qu'au riche, la subvention diminuait d'autant l'injustice que le pauvre subissait du fait qu'il devait payer sur son vin le même impôt que le riche. La compensation, d'ailleurs, n'était que partielle, car le montant total des subventions était bien inférieur à celui des impôts indirects.

Or, les nouvelles mesures fiscales supprimant ces subventions (2), le pain, le lait, le riz, le chocolat, les confitures, les pâtes, le charbon, le gaz, l'électricité, les transports par chemins de fer, les timbres, etc. voient leur prix augmenter d'une somme globale de 225 milliards ; cela aboutit ainsi à accroître de 225 milliards le montant de ce qui doit être considéré comme la charge nette des impôts indirects, de ces impôts que chacun paie pour une part égale, quelles que soient ses ressources, 180 milliards de nouveaux impôts indirects, plus 225 milliards de suppression des subventions, cela fait, au total, 405 milliards, 405 milliards qu'auront à payer en plus les citoyens de ce pays et pour lesquels le pauvre aura à payer presque exactement les mêmes sommes que le riche !

Ce n'est donc pas le chiffre de 180 milliards qu'il faut mettre en regard des 20 milliards de nouveaux impôts directs, mais celui de 405 milliards, soit, non pas neuf fois, mais vingt fois plus !

Avais-je raison de dire que c'est là un budget de classe ? Un budget de classe, dans toute la force du terme. Un budget comme, je crois bien, il n'y en a jamais eu de pareil depuis la nuit du 4 août.

Et un budget, il va sans dire, dont il eût été inconcevable qu'il ait pu seulement être envisagé sous l'ancien « système ».

RETRAITE DU COMBATTANT ET SIGNES EXTERIEURS

Et cependant, ce n'est pas encore tout !

En plus de ce point essentiel que la quasi-totalité des ressources nouvelles sont demandées à l'impôt indirect, les mesures annexes que comprend le budget de Gaulle-Pinay visent au même but : frapper le pauvre proportionnellement plus que le riche.

Voyez, en effet, les deux plus importantes de ces mesures : la suppression de la retraite du combattant et l'imposition d'après les signes extérieurs de « richesse ».

On supprime la retraite du combattant, soit à peu près 12.000 francs par an, pour les plus vieux.

Or, qu'est-ce que 12.000 francs pour celui qui a 2 ou 3 millions de revenu annuel ? Un demi pour cent de son revenu. Autant dire : rien ! Mais pour le petit retraité qui a à peine 20.000 francs de pension par mois, cela fait 5 % de son revenu, soit dix fois plus. Toujours donc la même chose : frapper l'individu non en proportion de ses ressources, mais dans une mesure inversement proportionnelle de ses ressources. Notre Etat plébiscitaire ampute du vingtième le revenu du pauvre, et d'une fraction infime celui du riche.

Il en est de même, bien que d'une façon moins directe, pour la mesure en vertu de laquelle l'impôt sur le revenu sera calculé d'après le loyer et l'auto du contribuable si le revenu déclaré n'est pas supérieur à ce que fournit ce calcul.

En effet, le loyer et l'auto représentent pour le riche, même s'il a un gros loyer et une voiture puissante, une plus petite fraction de son revenu que pour le pauvre. Combien de « petits » se saignent aux quatre veines, allant jusqu'à rogner sur leur nourriture, pour avoir un logement décent ou de quoi « se sortir » le dimanche ?

Aussi, le gros ne sera-t-il généralement pas frappé par la nouvelle décision. Les revenus qu'il déclare sont presque toujours largement supérieurs à ceux que donnera le calcul de son revenu d'après son loyer et sa voiture (3), tandis que le « petit » se verra supposé jouir d'un revenu supérieur à celui qu'il déclare, et qui est son revenu véritable, parce qu'il aura une salle de bains ou une 4 CV.

De telle sorte que l'impôt nouveau qui sera

---

(1) Précisons que le montant des nouveaux impôts directs doit produire 106 milliards, mais que ce chiffre est compensé jusqu'au montant indiqué de 20 milliards, par la suppression d'autres impôts directs actuellement existants.

2) Pinay ose dire, pour justifier son action : toute chose doit être payée à son prix réel, c'est pourquoi je supprime les subventions. Toute chose doit être payée selon son prix réel, à son coût véritable, soit ! Mais alors que rien ne soit payé au-dessus de son prix, en raison de l'impôt qui le frappe ! Que l'on paie le vin, le tabac, l'essence, etc., à leur prix réel, et non à ce prix majoré de l'impôt, et alors, mais alors seulement, nous trouverons logique de payer notre pain ou notre billet de chemin de fer à son coût. Supprimez toutes les subventions, si vous voulez, mais supprimez alors, en même temps, tous les impôts indirects. Sinon, votre argument s'effondre. Il n'est que pure fumisterie.

(3) D'autant plus que le riche, s'il est patron ou s'il appartient aux « cadres » supérieurs ne possède généralement pas de voiture. Sa voiture appartient à son entreprise, et non à lui personnellement.

demandé à ce dernier sera fort souvent tel qu'il lui faudra vendre son logement ou son pas de porte pour aller se loger dans un taudis, et vendre aussi, même à vil prix, sa pauvre chère baqnole.

Cela ne procurera pas de nouvelles ressources au budget, au contraire ! mais cela n'en réjouira pas moins le cœur de M. Pinay et de tous les bourgeois parce que, n'est-ce pas ? il faut remettre le prolo à son rang. Un prolo avec une salle de bains ! Un prolo avec une voiture ! C'est là un scandale intolérable ! Qu'il cesse au plus vite ! Chacun doit rester *à sa place, dans sa classe*. Il est inadmissible que les pauvres se mettent à jouir des mêmes commodités que les riches, même à un niveau inférieur. La salle de bains et l'automobile sont choses bourgeoises, elles doivent rester l'apanage exclusif des bourgeois.

Tel est donc le premier aspect des mesures prises par le gouvernement de Gaulle en ces derniers jours de 1958.

LA SUPPRESSION DES INDEXATIONS ET...

Il en est un second, tout aussi important, et qui ne saurait être passé sous silence.

On sait que le mécanisme de l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix par émission de faux billets de banque ayant pour objet de permettre à l'Etat d'effectuer ses paiements, a pour résultat fondamental d'exproprier les rentiers, en ne leur permettant plus que de toucher des revenus qui ont bien gardé la même valeur nominale (ils sont toujours du même nombre en francs), mais dont le pouvoir d'achat est moindre ; tout possesseur de revenus fixes se voit ainsi privé d'une partie de la valeur réelle de ses revenus.

En outre, si l'on n'a pas affaire à une classe ouvrière alerte et combattive, la hausse des prix n'est suivie qu'avec un certain retard par le relèvement des salaires, relèvement qui peut même, toujours dans le cas où les salariés manquent de volonté ou de force, ne jamais atteindre le niveau de la hausse des prix.

La conséquence de ces deux faits est, d'une part, que l'Etat bénéficie de la hausse des prix puisqu'il voit s'alléger le poids, en valeur réelle, de ses dettes, et que, d'autre part, le patronat en bénéficie également puisqu'il voit, lui aussi, dans tous les cas, alléger le poids de ses dettes, et qu'en outre, la plus-value qu'il tire de ses ouvriers se trouve accrue, si ceux-ci se laissent faire.

Or, cette double source du profit que procure habituellement l'inflation risquait d'être tarie du fait de la pratique de plus en plus généralisée de l' « indexation ».

Voilà déjà pas mal d'années, en effet, que la jurisprudence a cessé de considérer comme illégales les clauses d'indexation ; aussi celles-ci sont-elles devenues monnaie courante.

Il n'est plus personne qui prête de l'argent sans stipuler que la somme prêtée devra être rendue avec une majoration correspondant à la hausse des prix entre le moment où le prêt est fait et celui où il sera remboursé.

Dans les contrats de salaires, des clauses semblables sont intervenues. Le branle fut donné le jour où l'on décréta que le salaire minimum, le S.M.I.G., varierait proportionnellement à l'indice du coût de la vie ; plusieurs contrats collectifs (notamment celui des mineurs) emboîtèrent le pas, de telle sorte qu'explicitement ou tacitement, il était admis à peu près généralement que les salaires devaient varier comme les prix.

Mais alors, avec une indexation généralisée, l'inflation ne produit plus ses effets ; elle n'exproprie plus, définitivement, les rentiers ni, plus ou moins temporairement, les salariés.

Or, si l'économie capitaliste européenne peut à la rigueur se passer des extra-profits que lui procure la diminution temporaire des salaires réels, il lui est présentement impossible de supporter à plein le fardeau de ses dettes, ainsi que le prouve l'histoire de ces quarante dernières années pendant lesquelles l'activité économique n'a pu se maintenir à un niveau acceptable que là où il y avait inflation (4). La règle d'aujourd'hui, pour la France plus encore peut-être que pour tout autre pays, est : inflation, hausse des prix = grande activité économique, prospérité ; déflation, baisse des prix = diminution de l'activité économique, chômage.

Il est donc indispensable pour la France de se réserver la possibilité de continuer à faire de l'inflation et que *celle-ci continue à produire ses effets*. D'où la mesure qu'a prise Pinay, ou plutôt ses conseillers : supprimer les indexations.

S'il n'y a plus d'indexation, si toute clause d'indexation est déclarée illégale et doit donc être considérée comme nulle et non avenue, le débiteur pourra à nouveau se libérer de ses dettes en ne rendant qu'une somme inférieure, en valeur réelle, à celle qui lui a été versée, et le prolétaire ne touchera qu'un salaire inférieur, en valeur réelle, à celui qu'il touchait précédemment, jusqu'au jour où il se résoudra à revendiquer.

La suppression de l'indexation peut donc seule permettre au capitalisme industriel et à l'Etat de percevoir les extra-profits que l'inflation est chargée de leur procurer.

...LE FRANC « LOURD »

La seconde mesure d'ordre monétaire prise par Pinay est moins importante car elle n'est que d'ordre psychologique, mais elle va dans le même sens ; tout comme la suppression des indexations, elle a pour but de faciliter la continuation de l'inflation. Cette mesure est celle qui institue le « franc lourd ».

Par suite de ses dévaluations successives, le franc ne représente plus qu'une très faible partie de la valeur des unités monétaires étrangères : même pas la centième partie du franc suisse ou du mark, la cinq centième partie du dollar, la millième partie de la livre anglaise. De même son équivalent en or est négligeable : 2 dixièmes de milligramme d'or.

De nouvelles dévaluations feraient donc que l'équivalent du franc en or ne serait plus qu'une quantité d'or presque microscopique, cependant que le franc ne serait plus qu'une fraction insignifiante de la valeur des autres unités monétaires. Au point de vue psychologique, au point de vue du « prestige », cela serait évidemment très mauvais.

C'est pourquoi on a pris comme nouvelle unité la valeur de 100 francs actuels, ce qui donne au nouveau franc, au « franc lourd », une valeur se rapprochant beaucoup de celle de certaines unités monétaires étrangères et qui équivaut à un poids d'or presque respectable : 2 décigrammes. Cela fait qu'on pourra continuer à déva-

(4) Sauf dans les pays — exception qui confirme la règle — où il n'y a pas lieu de réduire les dettes pour la bonne raison que les dettes n'y existent plus du fait qu'on les a annulées peu auparavant en réduisant presque à zéro la valeur de l'unité monétaire. Tel est le cas de l'Allemagne qui en annulant presque la valeur du mark deux fois en trente ans (une fois après chacune des deux guerres mondiales) a pratiquement supprimé la charge de ses dettes passées.

luer le franc sans que sa valeur n'approche par trop de zéro, sans qu'il cesse, au moins durant un certain temps, d'être un peu plus que rien.

Un franc à 2 décigrammes d'or, ça fait beaucoup plus riche ! Et quand on le dévaluera, on ne sera pas obligé de compter par dixièmes de milligrammes, un poids si ridiculement petit qu'il n'a même pas de nom dans le système métrique !

Etablir de nouvelles bases pour une relance de l'inflation, telle est donc la seconde caractéristique des mesures financières « ordonnancées » par M. de Gaulle.

CONCLUSION

Et maintenant il nous faut répondre à la question que chacun sans doute se pose : le défi lancé par de Gaulle, en premier lieu aux travailleurs, et en second lieu à tous les possesseurs de revenus fixes (retraités et rentiers) sera-t-il relevé ?

Les uns et les autres accepteront-ils de voir abaisser leur niveau de vie par la hausse des prix consécutive aux impôts indirects, à la suppression des subventions, à la dévaluation et à l'inflation ?

Ou bien s'y refuseront-ils ?

Dans le premier cas, Pinay aura gagné. Il aura trouvé le moyen de faire face aux dépenses grandissantes de l'Etat, sans que les capitalistes en souffrent, au contraire ! Dans le second, il aura perdu, et sans doute entraînera-t-il alors dans sa chute tout le « système ».

En ce qui concerne les rentiers, on peut déjà dire qu'il a perdu, ou, plus précisément, qu'il n'a même pas osé engager la bataille.

Les rentiers disposent, en effet, eux aussi, de cette arme formidable qu'est la grève : la grève de l'argent, le refus de souscrire aux nouveaux emprunts.

C'est pourquoi, au lendemain même du jour où le ministre des Finances annonçait que toutes les indexations étaient supprimées, parce que « du moment qu'on allait avoir un franc stable, il n'y aurait plus besoin d'indexations », l'Electricité de France, entreprise d'Etat, émettait un emprunt, garanti par l'Etat, et cet emprunt était... un emprunt indexé ! Aussi bien les intérêts que le remboursement du capital étaient indexés sur le prix du kilowattheure ! il eût été impossible de faire autrement, car s'il n'y avait pas eu d'indexation, il était certain que l'emprunt n'aurait pas été couvert.

Pour les rentiers, l'affaire de l'indexation est donc réglée ; en revanche, en ce qui concerne l'indexation des salaires sur les prix — indexation de droit ou de fait, peu importe ! — la question reste ouverte.

Si les ouvriers français acceptent de voir réduire leur niveau de vie pour faire face aux frais de la guerre d'Algérie, de la bombe atomique et de toutes autres stupidités qu'entraîne la politique « de grandeur », Pinay, Rothschild, Lazard, Borgeaud et tous autres dont de Gaulle n'est que le prête-nom, auront gagné. Mais si le prolétariat français n'accepte pas de perdre les avantages que lui ont valu cent ans de lutte opiniâtre, s'il se refuse à se gaver de mots vides et à exiger les seules choses qui comptent : le bien-être et la liberté, alors ces Messieurs auront perdu.

Le principal rédacteur des récentes mesures financières fut, paraît-il, le sieur Rueff, ce même inspecteur des Finances qui avait été le principal inspirateur des mesures de « déflation » prises par Laval dans les années qui précédèrent 1936 ; les travailleurs répondirent, cette fois-là, par l'occupation des usines, dont ils n'acceptèrent de sortir qu'après avoir obtenu une amélioration de leurs conditions de vie (semaine de 40 heures, congés payés), comme ils n'en avaient encore jamais connu.

Que la nouvelle tentative faite aujourd'hui par le même homme, par des procédés différents, mais visant au même but : la surexploitation du prolétariat, connaisse le même sort, c'est la grâce que je nous souhaite !

R. LOUZON.

P.-S. — L'article ci-dessus était à la composition lorsqu'ont paru les nouvelles ordonnances du 4 février. L'une d'elles modifie les règles d'application concernant l'imposition selon les « signes extérieurs de richesse » ; de ce fait, celles de mes critiques qui visent celle-ci tombent presque entièrement, mais tous le reste demeure. — R. L.

Carrare en deuil

Une des dernières grandes figures du syndicalisme révolutionnaire international vient de disparaître. La « R. P. » *perd en Meschi son correspondant italien. Aussi nous associons-nous à l'hommage suivant, que lui rend le Comité International de Liaison ouvrière en son bulletin de janvier :*

Alberto Meschi, dont la vie et les combats se confondent avec ceux des travailleurs des carrières de marbre de Carrare, est mort le 11 décembre à l'hôpital, à l'âge de 79 ans.

Né dans un petit bourg de la région de Parme, Meschi vint s'installer dans la région carraraise dès le début du siècle, et dès lors participa à toutes les luttes syndicales. Dès 1912, et pour la première fois dans le monde, les travailleurs du marbre obtenaient la journée de six heures et demie, au lieu des horaires fixés par le lever et le coucher du soleil, tandis que les mineurs de lignite de la région arrachaient la journée de six heures.

Simple, direct, sans autres ennemis que les « barons du marbre », Meschi fut l'animateur et le symbole de ces grèves et de ces campagnes de propagande par lesquelles le prolétariat carrarais conquit, parfois durement, une farouche dignité et d'incontestables avantages sociaux.

Les violences fascistes, contre lesquelles Meschi réagit opiniâtrement, le contraignirent finalement à l'exil. Et ce furent les années d'émigration en France, où il participa à toutes les tentatives antimussoliniennes, en Espagne ensuite où l'appela la guerre civile, et le retour enfin, en 1945. Le jour de son arrivée, des dizaines de milliers de travailleurs vinrent le saluer, transformant son retour en une imposante manifestation. Il reprit aussitôt sa place à la tête de la Bourse du Travail qu'il n'abandonna volontairement qu'au moment où les intrigues politiques faussèrent la vie normale des organisations syndicales ; mais il ne cessa pas le combat et prêcha sans répit l'unité ouvrière en dehors de toute intervention extérieure. Son journal, « Il Cavatore », ne cessa pas de paraître.

Sans titre, sans fonction officielle, et ayant repris le travail comme salarié d'une coopérative de boulangerie, Meschi avait conservé une influence extraordinaire qui se révéla le jour de ses funérailles. Malgré une pluie battante, les ouvriers du port, les mineurs, les carriers, les scieurs de marbre, les employés municipaux, tous ceux qui vivent de leur travail, étaient là. Et dans l'hommage adressé au lutteur défunt, les représentants de toutes les centrales syndicales, les délégués de tous les partis démocratiques, les éditorialistes de tous les journaux mêlèrent leurs regrets et leurs saluts.

Vincenzo Toccafondo, au nom des anarchistes carrarais, Armando Borghi pour l'hebdomadaire libertaire *Umanità Nuova*, Umberto Marzocchi, au nom des travailleurs anarchistes, ont salué une dernière fois le lutteur syndicaliste, libertaire. Celui qui fut longtemps « l'homme de pierre » et « l'homme de la rue », ainsi qu'il aimait signer ses chroniques ouvrières, avait reçu le dernier témoignage de la peine et de la solidarité de ceux pour qui et avec qui il avait combattu pendant plus d'un demi-siècle.

La Sécurité Sociale démantelée

Oui, c'est bien à une déclaration de guerre à la classe ouvrière que s'est livré le gouvernement, avec ses ordonnances et ses décrets, dévaluant la monnaie et augmentant les prix tout en maintenant à leur niveau antérieur la grande masse des salariés. Et comme si cela ne suffisait pas, il a rogné sur leurs avantages sociaux et réduit les pouvoirs des organismes qui les représentent.

L'intention de nuire est évidente. Tellement qu'elle en est maladroite. Elle constitue, de plus, un abus de confiance, car ceux qui nous gouvernent n'avaient rien laissé prévoir de leur volonté de s'attaquer au niveau de vie des travailleurs quand ils sollicitèrent les suffrages populaires pour accéder au pouvoir.

Il paraît que ce sont des gens intelligents. On ne le dirait pas. N'ont-ils rien retenu de la leçon de 1936 ? Ou s'imaginent-ils que l'on peut impunément — en 1959 ! — braver les travailleurs sans s'exposer à un choc en retour qui peut être brutal ?

Qu'ils prennent garde ! La classe ouvrière française, même divisée en plusieurs organisations, est capable de se défendre et elle ne supportera pas longtemps de payer plus cher pain, vin, sucre, huile, etc., et de subir une augmentation de plus de 20 % sur les tarifs de chemin de fer qui sont en déficit et de 25 % sur ceux des P.T.T. qui ne le sont pas, sans rajuster ses salaires.

De toute évidence, nos législateurs ont eu tort de ne prendre conseil pour leurs décisions que des hommes des banques et du grand capital. Sans quoi, ils n'auraient pas mis en sommeil les clauses d'échelle mobile des salaires, qui sont le meilleur garant de la paix sociale.

M. Debré a déclaré qu'il voulait « rétablir l'unité sociale du pays ». Il n'en a pas pris le chemin, car si les salariés subissent la hausse des prix sans voir augmenter leurs salaires, les possédants ont pu déjà réévaluer leurs stocks, et leurs valeurs en bourse ont, en quelques jours, récupéré — et souvent dépassé — les 17,55 % de la dévaluation monétaire.

PRESTATIONS REDUITES OU SUPPRIMEES

Je me propose d'examiner ici particulièrement les mesures prises à l'égard de la Sécurité sociale où la volonté de régression sociale s'est donné libre cours, réduisant les prestations dues aux assurés, augmentant les cotisations et — chose plus symptomatique — réduisant considérablement le rôle des organismes élus chargés de l'administration des caisses. Je précise que je ne traite ici que de ce qui concerne le régime général où sont affiliés dix millions de travailleurs salariés du commerce et de l'industrie, à l'exclusion des mineurs, marins, cheminots, R.A.T.P., banques, etc., soit 1.200.000 salariés, mais auquel sont rattachés partiellement les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, les magistrats, les agents du Gaz et de l'Electricité, les étudiants, les grands invalides de guerre, et veuves et orphelins de guerre non salariés.

Je laisse de côté les travailleurs agricoles et je ne m'occupe pas non plus des non-salariés, groupés eux-mêmes en quatre catégories : artisans, commerçants et industriels, professions libérales, exploitants agricoles, ayant des régimes sans coordination entre eux et avec des différences assez sensibles tant en ce qui touche leur financement que l'octroi des prestations.

Une première mesure, qui lèse tous les assurés, est l'institution d'une « franchise » de 3.000 francs par semestre pour les frais pharmaceutiques. Ce n'est qu'après avoir supporté seul une dépense de 3.000 francs en six mois chez son pharmacien que l'assuré a droit désormais au remboursement de ses dépenses supplémentaires. Et encore celles-ci, qui étaient remboursées sans discrimination à 80 %, sont maintenant différenciées: un millier de spécialités sont remboursées à 90 % et 17.000 entre 80 et 60 %.

Les cures thermales, dont 160.000 personnes ont bénéficié en 1958, ne sont plus couvertes par l'assurance-maladie, leur octroi considéré comme exceptionnel sera subordonné à une enquête qui portera sur les ressources des assurés. Pratiquement, elles sont supprimées pour le plus grand nombre.

Pour les actes médicaux, il faut faire décidément son deuil du remboursement effectif à 80 % prévu par la loi mais rarement appliqué. Les médecins pourront désormais continuer à percevoir 1.000 francs pour une consultation, qui ne sera remboursée qu'à 80 % de 400 francs, soit 320 francs, comme c'est le cas présentement dans la Seine.

Albert Gazier a bien tenté de modifier cet état de choses et de mettre de l'ordre dans les tarifs médicaux. Il a été vaincu par la coalition des médecins, influents dans tous les partis sans exception et fort nombreux au parlement de la Quatrième. Avec le nouveau régime politique, on peut être assuré que les médecins ne courent plus le risque de voir réglementer leurs tarifs. Au contraire, ce sont eux qu'on appelle à réglementer le contrôle des caisses, comme on le verra plus loin.

La nouveauté, c'est que ce qui n'était qu'une entorse à la loi devient à présent légal ; les assurés sauront désormais qu'ils n'ont pas droit au remboursement à 80 % des honoraires médicaux, à moins de tomber sur des médecins philanthropes dont la race n'est pas éteinte.

Quant aux assurés qui ont recours à des examens radiographiques, ils sont frappés plus durement que les autres. La lettre-clé qui détermine leur taux de remboursement a été ramenée de 360 à 160 francs, soit une réduction de plus de moitié. A titre d'exemple, on cite le cas de l'assuré qui touchait de la Sécurité sociale 3.960 francs pour une radiographie du poumon, et qui ne recevra désormais que 1.760 francs, sans que le praticien soit contraint à réduire ses honoraires.

Autre coup porté aux droits des travailleurs: aux termes de la loi, les pensions de vieillesse et d'invalidité sont augmentées chaque année dans les mêmes proportions que les cotisations encaissées, grâce aux ressources provenant du Fonds National de Solidarité, créé sous le gouvernement Guy Mollet par l'imposition de vignettes sur les automobiles. Les vignettes sont maintenues, mais leur produit n'ira plus aux caisses de Sécurité sociale du régime général. En compensation, l'Etat versera aux pensionnés un complément de 5.200 francs par an, moins que l'abattement de 3.000 francs par semestre qu'ils subiront comme tous les assurés.

Au chapitre des Allocations familiales, il faut signaler la suppression de l'allocation de salaire unique pour les familles ayant un enfant unique de plus de 5 ans ; la réduction des allocations prénatales de 50 % pour les trois dernières mensualités ; la réduction apportée au droit aux allocations de maternité à partir du deuxième enfant ; enfin l'assimilation de ces allocations à un revenu imposable.

Certes, chez nous et ailleurs, les avis sont très partagés sur la nécessité de ces allocations desti-

nées à favoriser les familles nombreuses. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la suppression des unes et la réduction des autres ne sont pas accompagnées d'une réduction correspondante des cotisations. Au contraire.

COTISATIONS AUGMENTEES

Pour la Sécurité sociale, la cotisation patronale passe de 10 à 12,50 % ; la cotisation ouvrière reste comme précédemment fixée à 6 %. Mais pour les salaires supérieurs à 50.000 francs par mois, le plafond des deux cotisations patronale et ouvrière est élevé à 55.000. Ainsi, avec l'ancien système, patron et salarié payaient : l'un 5.000 francs par mois, l'autre 3.000. En tout 8.000 francs.

Avec le nouveau système, le salarié gagnant 55.000 francs payera 3.300 francs et son patron 6.875 francs. A eux deux, ils verseront : 3.300 + 6.875 = 10.175 francs, soit une augmentation de plus de 27 %. A quoi il faut ajouter la cotisation Accidents du Travail, variable selon les professions.

Pour les allocations familiales, le gouvernement a introduit un système plus subtil : la cotisation est ramenée de 16,75 à 12 %, mais elle s'applique à l'intégralité des salaires. Cela peut aboutir à une réduction pour les entreprises n'occupant que du personnel non qualifié. Par exemple pour un salarié à 50.000 francs par mois, l'employeur n'aura à payer que 6.000 francs au lieu de 8.375 précédemment. Mais pour celui qui occupe des cadres à 100.000 francs, sa cotisation s'élèvera à 12.000 fr. par mois et davantage quand les 100.000 francs sont dépassés.

Donc, la réduction des prestations est aggravée par une augmentation des cotisations.

PAS DE DEFICIT DE LA SECURITE SOCIALE

Mais pourquoi ce chambardement ? On a beaucoup parlé de déficit de la Sécurité sociale, et le public est prêt à accepter des mesures de rigueur parce qu'il croit finalement que la Sécurité sociale n'équilibre pas son budget.

Or cela est faux. Car si la branche maladie a toujours été déficitaire, celle des Allocations familiales est non moins constamment excédentaire, et si l'on se reporte aux chiffres fournis par la F.N.O.S.S. on constate que les résultats globaux du régime général se sont soldés, en 1956, par un excédent de recettes de plus de 17 milliards, de 12 milliards et demi en 1957 et d'environ 96 milliards en 1958.

Certes, il était prévu à l'origine que les charges de la Sécurité sociale et des prestations familiales devaient être couvertes par des cotisations et des contributions de l'Etat. Mais depuis 12 ans que fonctionne le régime général l'Etat n'est **jamais** intervenu dans son financement, contrairement à ce qui se passe pour les autres régimes.

Donc, aucune subvention de l'Etat aux caisses du régime général. Par contre l'Etat met à la charge exclusive de ces caisses les frais de fonctionnement de services du ministère (direction générale, directions régionales, inspecteurs et contrôleurs).

Les étudiants, qui ne versent qu'une cotisation minime, les invalides, veuves et orphelins de guerre sont aussi à la charge des caisses du régime général, lesquelles versent encore l'allocation aux vieux travailleurs agricoles et supportent une part importante de l'allocation spéciale servie à des vieux non-salariés qui, normalement, devraient être à la charge de l'Etat.

Donc, non seulement le régime général ne reçoit aucune aide directe ou indirecte de l'Etat, mais celui-ci met à la charge des caisses de travailleurs salariés des dépenses qui ne leur incombent pas en faveur de plusieurs catégories de non-salariés.

L'ERE DES TECHNOCRATES

Toutes les mesures prises par le gouvernement en ce domaine l'ont été sans consultation des représentants des caisses. Mais il faut croire que ce n'est là qu'un commencement. En vertu de deux articles de son ordonnance du 30 décembre (les articles 20 et 76), le gouvernement se réserve le droit de prendre les mesures les plus importantes sans avoir à consulter ni le Conseil supérieur de la Sécurité sociale, dont la consultation était jusqu'à présent obligatoire, ni la Caisse nationale. Il pourra relever le plafond des cotisations, modifier le pourcentage des remboursements aux assurés, réduire le nombre des spécialités pharmaceutiques remboursables. Il peut bouleverser toute la législation sans avoir à prendre l'avis des intéressés.

Mais s'il met ainsi à l'index les organismes de gestion avec leurs administrateurs salariés et employeurs, il institue une nouvelle commission composée uniquement de hauts fonctionnaires, de techniciens peu avertis de l'aspect des problèmes tels qu'ils se posent aux guichets des caisses et qui sont chargés d'établir un programme d'économies que l'on appliquera sans délai !

Quand on pense au progrès social énorme réalisé depuis bientôt 30 ans dans le domaine de la Sécurité sociale, on frémit à la pensée des dégâts que peuvent y commettre, par ignorance, ces hommes de science. Ce n'est certes pas que l'œuvre soit sans défauts, mais ce ne sont pas ses défauts que l'on est en train de faire disparaître.

POUJADE RESSUSCITE !

Un décret du 7 janvier, le dernier en date, crée à son tour un « haut comité médical de la Sécurité sociale ». Celui-là a pour mission « de définir les principes d'ordre médical destinés à permettre l'orientation générale du contrôle exercé par les médecins-conseils ».

Cela ne dit peut-être pas grand-chose à des profanes. Sachez que cela signifie que les praticiens, qui ont toujours très mal supporté le contrôle de leurs prescriptions par les médecins-conseils des Caisses — et souvent de leurs abus — vont fixer eux-mêmes les règles suivant lesquelles leur propre activité doit être contrôlée.

Cela vous semble paradoxal ? Pas plus que lorsque M. Poujade voulait que ses commerçants réglementent les contrôles du fisc !

Voilà où nous en sommes. On voudrait démolir l'institution de la Sécurité sociale, résultat de trente ans d'efforts, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

F. CHARBIT.

P.-S. — Le gouvernement vient de revenir partiellement sur des mesures qui ont particulièrement scandalisé l'opinion. Parmi elles, celles qui concernent la « franchise » de 3.000 francs sur les médicaments. Il avoue, par là, qu'il avait pris des décisions à la légère et qu'il ne fait pas mieux que lorsque le parlement était consulté. Mais ce recul lui-même donne une preuve nouvelle de l'incohérence et de l'incompétence de nos « ordonnateurs ».

En effet, sa dernière décision réduit le nombre de ceux qui seront privés du remboursement de leurs produits pharmaceutiques. Demeurent seuls frappés les salariés gagnant plus de 36.000 francs par mois. Mais cela va à l'encontre des règles établies par la loi sur la Sécurité sociale, qui accorde, en plusieurs domaines (indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident du travail, pensions vieillesse) des prestations proportionnelles aux cotisations, c'est-à-dire que ceux qui cotisent au plafond reçoivent davantage que les autres. C'est le contraire qu'on vient de faire en supprimant le **droit** aux prestations acquis par les cotisations versées pour le remplacer par une mesure d'apparence philanthropique. — **F. C.**

NOUVELLES LUNES

La grande compétition des fusées interplanétaires a pris un départ public le samedi 5 octobre 1957 lorsque le gouvernement de l'U.R.S.S. a annoncé l'envoi, réussi la veille, du premier satellite artificiel. Les techniciens et les savants qui ont participé à ces travaux ont pu être légitimement fiers de leur réussite. Que le gouvernement de l'U.R.S.S. en tire matière à propagande est une toute autre affaire. Quand un gouvernement a tourné le dos à la révolution, il faut lui accorder qu'il n'a pas le choix des moyens de propagande ; il était tout de même plus facile de présenter les maquettes des Spoutniks à l'exposition de Bruxelles qu'un film sur Budapest ou l'édition russe du « Docteur Jivago ».

Il reste à savoir si l'envoi d'un satellite est une « victoire du socialisme », ou même un événement scientifique de portée comparable à la découverte de la radio-activité ou à la publication par Newton, en 1685, des « Principes de philosophie naturelle », où se trouve formulée la loi de l'attraction universelle.

⁂

D'un certain point de vue, je voudrais expliquer pourquoi le lancement des satellites artificiels me paraît plutôt une défaite qu'une victoire du socialisme. Je ne veux évidemment pas sous-estimer la prouesse technique qui a consisté à lancer une masse de plusieurs centaines de kilogrammes suffisamment haut au-dessus des basses couches de l'atmosphère, et avec une vitesse suffisamment grande pour que l'objet puisse tourner longtemps, des milliers de fois, autour de la Terre. Prouesse renouvelée avec le lancement de la fusée solaire qui a pu sortir de la zone où l'attraction terrestre est prédominante et devenir une planète artificielle, d'ailleurs si petite qu'il n'y a pour ainsi dire aucune chance qu'elle soit jamais retrouvée d'autant que son équipement radio-électrique ne semble pas avoir été conçu pour cette destination.

Mais pourquoi ces prouesses techniques ont-elles été possibles en U.R.S.S. et aux U.S.A. et là seulement ? Ce n'est évidemment pas parce que les astronomes russes et américains sont en avance sur leurs confrères des autres pays ; ils jouent un rôle important dans les progrès de l'astronomie moderne, rôle en proportion de leur nombre, qui est très grand, des moyens matériels dont ils disposent, qui sont heureusement considérables, et de leurs qualités personnelles, qui sont indéniables. Mais ce rôle important n'est pourtant pas prédominant ; pour ne citer que deux exemples, notez l'avance des Pays-Bas dans l'étude radio-astronomique de la Galaxie, et celle des astronomes français dans la technique nouvelle dite du « télescope électronique ».

Aussi instructifs que soient les satellites pour la science, il est évident que leur prix de revient est considérable (même si les chiffres manquent sur les budgets investis dans ces expériences). De telles dépenses auraient-elles été engagées par les uns et par les autres si elles n'étaient pas considérées comme profitables à la mise au point d'engins militaires à grande portée ? Que la science et la technique restent, en cette fin du XX^{e} siècle, des outils au service des puissances militaires, n'est sans doute pas la défaite la plus évidente, la plus immédiate du socialisme. On aura du mal à me faire prendre cela pour une victoire ; la contradiction flagrante entre le progrès des connaissances scientifiques et le recul des libertés humaines demeure l'un des plus angoissants problèmes de notre temps.

Dans la compétition des satellites, le gouvernement américain a, sand doute, les mêmes arrière-pensées que son compère ; il a cependant « joué le jeu » de façon plus « régulière ». Dès l'été 1955, Eisenhower avait annoncé que les U.S.A. participaient à la vaste entreprise de coopération scientifique dite « année géophysique internationale » (A.G.I.) qui devait s'étendre à tous les continents de juillet 1956 à décembre 1958 (une année de dix-huit mois, mais personne ici ne pouvait s'en plaindre !) et y incluraient un programme de satellites artificiels. Programme rendu aussitôt public quant aux dimensions des satellites, aux conditions générales de lancement et aux observations projetées (je reviendrai plus loin sur l'intérêt de ces observations). Enfin et surtout, il était entendu que tout lancement serait annoncé dans un délai maximum de deux heures.

Notre presse nationaliste (vous en connaissez une autre ?) a aimablement ironisé sur une suite d'échecs essuyés par les techniciens américains au fameux cap Canaveral, en Floride. Ironie bien déplacée. D'abord parce qu'un peuple, incapable d'assurer son service public de l'enseignement, que ce soit sous la IV^{e} ou V^{e} république, que ce soit sous des gouvernements dits socialistes ou des gouvernements gaullistes, a le droit strict de se taire sur les échecs des autres (s'il existe encore un enseignement laïque en France, s'il y a encore des réalisations scientifiques dans ce pays, ce n'est pas grâce à son gouvernement et à ceux qui élisent les députés, mais malgré eux). Et puis les échecs américains, aussi rapidement annoncés et discutés que les réussites ont pu être techniquement plus instructifs que les réussites russes, seules connues. L'affirmation officielle qu'aucun échec n'aurait eu lieu en U.R.S.S. a peu de vraisemblance ; les savants et les techniciens savent bien qu'une réussite totale et permanente est aussi rare qu'une image d'Epinal qui ne serait pas menteuse.

Les heures et lieux de lancement des Spoutniks n'ont d'ailleurs jamais été annoncés. Secret d'autant plus stupide que les services d'espionnage doivent maintenant connaître ce qu'on prétendait leur cacher et que, pour les savants, la connaissance des conditions initiales du mouvement peut être remplacée par un ensemble d'observations (on connaît très bien les mouvements des planètes alors qu'on ignore les conditions « initiales » de leur « lancement »). Mais on admirera à cette occasion la discipline des savants russes faisant passer le secret dit d'intérêt national avant les usages de la communauté des savants.

Cette dernière remarque souligne un autre aspect négatif de l'envoi des satellites : l'introduction d'un certain secret dans une partie de la science restée jusque-là à l'écart de la contamination de ce poison mortel, l'astronomie. Les développements considérables de cette science sont, pour beaucoup, le résultat d'une coopération internationale déjà ancienne et qui s'est constamment perfectionnée dans son organisation. Sans parler de l'heureux temps des despotes (le XVIII^{e} siècle) où les idées et les hommes circulaient librement, tout au moins dans le monde des savants, citons l'exemple de la carte photographique du ciel, entreprise organisée en 1887, sur l'initiative des frères Henry de l'Observatoire de Paris et qui se poursuit avec grand profit pour la connaissance des mouvements propres des étoiles (en particulier). Même aux pires époques des deux guerres mondiales, le Bureau International de l'Heure a continué son service. Dès après les grands conflits, les astronomes de tous les pays ont renoué les relations grâce auxquelles ils peuvent poursuivre des recherches qui, sans cela, seraient irréalisables (pour le comprendre, il suffit de penser que d'une latitude donnée il y a une partie du ciel qui n'est jamais visible ; ou encore que l'observa-

tion continue du Soleil, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, n'est pas possible d'un seul pays). La fameuse affaire Oppenheimer a mis en vedette la situation difficile du savant atomiste dans les Etats modernes. Jusqu'à maintenant, l'astronomie restait à l'abri de cet esprit nationaliste qui conduit à la pratique du secret (et de son complémentaire, l'espionnage), contraire aux usages éprouvés de la communauté des scientifiques : la science d'abord, publication complète (et par conséquent sincère) des expériences et des résultats.

Il faut espérer que la première fièvre passée, les fusées militaires mises au point, il ne restera que l'apport scientifique de ces explorations de l'espace. Les massacres de Verdun et de Stalingrad ne nous empêchent pas de profiter des progrès de la chirurgie qu'ils ont peut-être accélérés. Je suis persuadé que ces accélérations pouvaient être obtenues autrement. Mais les progrès, aussi coûteux qu'ils fussent, existent.

***

Est-il maintenant possible d'examiner et d'apprécier l'importance du fait scientifique constitué par l'envoi des satellites. Entrer dans les détails est affaire de spécialiste, que je ne suis pas, et les documents sur lesquels il faudra fonder son jugement sont loin d'être tous publiés ; les dépouiller demandera du temps et dépassera la capacité et la compétence d'une seule personne, tant sont variés les domaines touchés par ces expériences. Toutes les observations astronomiques sont faites au travers de notre atmosphère ; filtre assez bien connu mais fort gênant, en particulier pour les radiations de courte longueur d'onde (l'ozone de l'ionosphère, si elle protège la vie terrestre des rayonnements ultra-violets du Soleil, rend notre atmosphère opaque pour les longueurs d'onde inférieures à 0,29 microns. En installant un observatoire permanent au-dessus de cette ionosphère, peuvent donc être recueillies des informations nouvelles sur le rayonnement reçu par la Terre. Le satellite se trouve plongé dans une région de l'espace encore très mal connue quant à la densité des matériaux qui y sont présents (et pourtant, les fusées lunaires mises à part, les satellites restent dans le voisinage immédiat de la Terre : tracez sur le sol un cercle d'un mètre de diamètre qui représentera la Terre, l'orbite du satellite le plus éloigné, Pamplemousse ne s'en écartera pas de plus de 40 cm., alors que la Lune sera à 60 mètres et le Soleil à plus de 23 kilomètres). Mais cette proximité relative et leur faible masse rendent ces objets très propices pour des mesures sur la forme de la Terre (l'ellipsoïde terrestre est-il à deux ou trois axes, la question reste controversée). Tous ces sujets, ainsi rapidement esquissés trouvaient place dans le programme de l'A.G.I. Sans doute y a-t-il matière à renseignements divers selon les satellites dont la liste est déjà longue.

Dressons-là, c'est impressionnant. Spoutniks I, II et III pour les Russes : I est tombé par morceaux, de décembre 1957 à janvier 1958 ; II, celui de la chienne, envoyé le 4 novembre 1957, a été très bien observé pendant sa chute, le 14 avril 1958, au-dessus des Antilles, après un dernier passage juste au-dessus de New-York ; III est encore en révolution (il est même la seule partie de Russie qui y soit encore...). Les Américains ont envoyé plusieurs séries de satellites ; les Explorateurs I, III et IV (le II a avorté, I et IV dureront plusieurs années surtout I dont le périgée, le point le plus bas de son orbite, est assez élevé, à plus de 350 km. ; III est tombé le 28 juin 1958 ayant été envoyé le 26 mars 1958). Le petit « Pamplemousse », envoyé le 17 mars 1958 et qui a tellement excité l'ironie des imbéciles, continue à transmettre des indications de température grâce à ses batteries solaires ; son périgée s'élevant à 650 km. au-dessus de la Terre, on évalue la durée de ce satellite à plus de 200 ans.

Les fusées lunaires américaines (Pionnier I et II) peuvent avoir apporté des renseignements très nouveaux, car elles ont pénétré bien au delà des satellites précédents ; même s'ils ont eu une vie brève, ils ont parcouru plus du quart de la distance Terre-Lune en fournissant des renseignements sur les flux de radiations rencontrées, dont on a dit qu'il y avait ici une grande nouveauté (attendons avant de juger). L'équipement radio-électrique des satellites américains semble avoir été particulièrement soigné (on a moins de détails sur les Spoutniks). On a entendu enfin des relais radiotéléphoniques réalisés grâce au gros satellite américain « Atlas » ; le dernier en date, envoyé en décembre 1958 et désintégré vers le 20 janvier ; ce dernier peut ouvrir la voie à des recherches d'utilité pratique immédiate pour les télécommunications.

Quant à la fusée solaire russe, avait-elle été équipée pour fournir des renseignements inédits sur la surface lunaire inconnue ? Si erreur il y a eu dans son lancement, celle-ci aurait pu facilement être reconnue : personne n'aurait cru la science des savants russes déficiente là où une erreur de pointé inférieure à 1° d'angle et une erreur de vitesse de quelques mètres par seconde (par rapport à plusieurs milliers) suffisent à expliquer que l'objet ait été perdu. Mais la femme de César ne doit pas être soupçonnée... A y bien regarder, cette difficulté à reconnaître un échec est sans doute la manifestation d'un complexe d'infériorité. Ça passera.

En résumé, bilan positif des satellites sur le plan scientifique. Faut-il cependant parler, à ce sujet, d'une ère nouvelle, ainsi que des journalistes ont eu tôt fait de le dire ? Certes non.

Il n'y a pas de comparaison, par exemple, entre Spoutnik I et Hiroshima. Les bombes atomiques ont marqué une étape dans les progrès de la connaissance de la constitution de la matière. Sur le plan pratique, si l'ère des bombes A et H peut être celle de la guerre atomique et de la misère universelle, elle peut être aussi celle de l'énergie abondante et à bas prix qui transformera complètement les données des problèmes économiques. Les satellites artificiels ont apporté et apporteront encore une contribution importante à notre connaissance de la Terre et de l'espace interplanétaire ; ils permettent même d'envisager de véritables (et coûteuses) expériences de mécanique céleste, domaine réservé jusqu'ici à la seule observation. Mais aucun problème théorique nouveau ne s'est trouvé posé ou résolu par le lancement des satellites. Depuis Newton, les principes étaient clairement posés ; depuis Laplace, dont le « Traité de mécanique céleste » parut de 1799 à 1825, les problèmes théoriques ont été complètement étudiés. Si cette mécanique classique a dû être révisée, ce sont les réflexions d'Einstein qui l'ont permis (Théorie de la relativité restreinte, 1905, de la Relativité généralisée, 1917) et des observations astronomiques ont depuis longtemps confirmé la portée de cette révision (éclipse de 1919 observée par Eddington, mouvement de Mercure, déplacement des raies du spectre des étoiles dites naines blanches), même si le défunt Staline a, du haut de sa compétence universelle et pour ainsi dire papale, condamné la théorie de l'expansion de l'Univers qui est une des conséquences de la Relativité généralisée.

Le lancement des satellites artificiels permet d'envisager pour un avenir proche l'exploration de la Lune, puis, étape encore plus lointaine, celle de Mars et de Vénus. Mais c'est à cela qu'il faut limiter l'avenir, encore chimérique, de l'astronautique. Il est normal que des enfants se passionnent pour cette nouveauté, qu'un certain grand public qui fait la fortune des hebdomadaires illustrés se repaisse de la littérature commerciale des « experts en astronautique ». Cela ne doit pas cacher aux yeux d'hommes réfléchis que les voies de la recherche scientifique, plus austères en apparence, ouvrent la voie à de plus importantes découvertes. Que ce soit dans l'étude de la

structure fine de la matière ou dans l'architecture de l'Univers, ce sont ces directions de recherche qui ouvrent la voie aux progrès futurs. Plutôt que d'admirer ou de dénigrer sans comprendre (sans comprendre, par exemple, quel rôle une formation scientifique solide de **tous** les jeunes gens peut jouer dans ce proche avenir), il faut chercher, même si l'on n'est pas spécialiste, à se documenter sérieusement sur cette évolution de **toutes** les sciences qui bouleverse et bouleversera encore la vie de l'humanité.

***

S'il ne faut donc pas attacher une importance démesurée à ces « nouvelles lunes », il est peut-être bon de consacrer quelques réflexions à leur sujet. Les savants de laboratoire, strictement spécialisés et absorbés par leur travail de recherche et de documentation, sont rarement à même de présenter l'état actuel de la science sous une forme qui soit accessible à un large public. La vulgarisation scientifique de qualité est donc un produit rare. Un fossé se creuse ainsi entre ceux qui font la science et ceux qui, simplement, l'ont apprise à l'école ou encore l'enseignent à leurs élèves.

Cette circonstance n'est pas nouvelle. Même au XVIII[e] siècle, au temps de Clairaut, il y avait divorce entre les savants, jeunes en général, acquis aux idées de Newton et une science officielle qui vivait sur ce qu'elle avait compris de Descartes. De nos jours, le problème est seulement devenu plus aigu. Dans l'enseignement des mathématiques, par exemple, il n'est pas exagéré de parler de divorce entre les mathématiques qui se font au niveau de la recherche ou qui s'impriment dans les grands traités modernes comme celui de Bourbaki et les mathématiques qui s'enseignent dans la plupart de nos établissements du premier et du second degré classique, moderne ou technique. Je précise : divorce non pas quant au niveau ou au contenu, mais quant à l'esprit. Personne n'aurait l'idée d'aller de Paris à Marseille en diligence quand il est possible de prendre le « Mistral » ; mais cela n'est plus vrai dans le domaine des idées ; beaucoup de professeurs de mathématiques, pour ne rien dire de ceux qui ne le sont pas mais s'intéressent à cet enseignement, ou bien ignorent l'existence du « rapide » Bourbaki, ou bien refusent de s'embarquer à bord de cette machine infernale et préfèrent la « patache » de leur temps d'écolier. Cet exemple n'est en rien exceptionnel ; il en est de même dans tous les domaines de l'activité humaine en contact plus ou moins direct avec la science en évolution : il faut plus de volonté pour réapprendre que pour apprendre.

L'irruption de l'astronomie à la une des quotidiens peut donc être l'occasion de faire comprendre à beaucoup d'hommes et de femmes qu'ils vivent au XX[e] siècle en ignorant tout ou presque de la science de leur temps. Que s'ils persistent dans cette ignorance, ils risquent de faire fausse route, que ce soit pour une saine conception de ce qui devrait être l'action ouvrière, que ce soit pour une vraie réforme de l'enseignement dont dépend, pour une large part, l'avenir conjoint du mouvement ouvrier et de la science.

Les problèmes de l'adaptation ouvrière aux conditions toujours nouvelles créées par le progrès scientifique ne sont et ne seront probablement jamais résolus. Raison de plus pour étudier ceux qui sont aujourd'hui posés. Au sein des industries, les techniques de l'automation ont déjà provoqué des études sérieuses. Si le mouvement ouvrier ne cherche pas à les traiter, il sera mené par les « experts » ; mais pour que le mouvement étudie ces problème, il ne suffit pas qu'il se paye « ses experts ». Il faut que tous ses membres soient aptes de juger et de décider de leur sort. On en revient au besoin de culture permanente qui était clairement affirmé par les bourses du travail des initiateurs du mouvement et qui justifierait, de la part des organisations syndicales (et pas seulement de celles de l'enseignement) plus de hardiesse pour la réforme de l'enseignement public, pour le développement de la culture populaire et pour celui de leurs propres œuvres de formation théorique et pratique. Guilloré soulignait le mois dernier la carence de la IV[e] République sur le chapitre de l'enseignement. Il aurait pu ajouter la carence des syndicats qui ont plus souvent rejeté les projets ministériels (avec raison, il est vrai) qu'ils n'en ont proposé eux-mêmes. Quel est le bilan des réalisations ouvrières pour un enseignement adapté aux besoins du mouvement ouvrier ? Pour se limiter à la durée de la IV[e] République, le bilan n'est pas lourd...

Est-il permis d'espérer, dans les conditions plus difficiles de la V[e] République, une initiative du mouvement ouvrier pour la réforme de l'enseignement ? C'est en tout cas une des tâches de la « R.P. » que de favoriser tout ce qui pourrait aller dans ce sens.

Je me permettrai donc, en guise de conclusion, de signaler à tous les lecteurs que ces questions intéressent une réalisation qui va bientôt voir le jour : une nouvelle revue, « L'Enseignement des Sciences », éditée par la librairie Hermann, animée par un groupe de pédagogues où se coudoient fraternellement des maîtres du premier, du second degré et du technique, des professeurs de facultés, des collègues belges, italiens, hollandais et espagnols, les uns mathématiciens, les autres physiciens ou naturalistes. Leur but est double : culture permanente des maîtres, condition pour que l'enseignement des sciences reste vivant ; action pour la rénovation des méthodes et des programmes par une recherche continue des meilleures réformes possibles. Si l'action de cette revue se situe hors du champ traditionnel de l'activité syndicale, il est souhaitable que les syndicalistes participent à une telle entreprise (1) et lui donnent ce qu'il faut de hardiesse et de connaissance des problèmes pratiques pour que son apport soit profitable à l'avenir de la science et à l'émancipation ouvrière.

Gilbert WALUSINSKI.

---

(1) Pour recevoir en spécimen le numéro 1 de « L'Enseignement des Sciences » à paraître en mars 1959, envoyer son adresse au signataire qui transmettra.

Note bibliographique : un petit volume de la collection « Que sais-je ? », **Les satellites artificiels**, par Ch. N. Martin contient une documentation intéressante et simple sur le sujet jusqu'à la date de juillet 1958 (donc rien sur les fusées lunaires). Une étude détaillée sur Spoutnik I avait paru dans « L'Astronomie », revue de la Société Astronomique de France (décembre 1957) par Paul Couderc, astronome à l'Observatoire de Paris. Des informations périodiques sont données sur les satellites, dans la même revue, par M. Paul Muller, astronome à l'Observatoire de Paris-Meudon, qui fut un des premiers à observer visuellement Spoutnik I. Informations plus abondantes et plus fréquentes dans la revue américaine de grande vulgarisation « Sky and Telescope ».

La brochure de Roger HAGNAUER

L'ACTUALITÉ DE LA CHARTE D'AMIENS

Préface de Pierre MONATTE

est épuisée

L'UNION DES SYNDICALISTES

la réédite

Passez vos commandes à Robert MARCHETI, 1, rue Dulaure, Paris-20[e]. C.C.P. Paris 7473-08.

100 francs l'exemplaire

1.000 francs le colis de 12 exemplaires franco.

Chronique de l'Union des Syndicalistes

Chez les charpentiers en fer

Le camarade *Hoyez*, secrétaire du syndicat des charpentiers en fer, monteurs-levageurs de la région parisienne, a bien voulu nous recevoir, au nom de la R.P., pour se soumettre au supplice de l'interview. Pour lui d'ailleurs, point besoin de plan d'attaque, de questions longuement préparées. Il n'y a qu'à le laisser parler, et l'on a largement réponse à toutes les questions qu'on envisageait de lui poser.

Son syndicat est une vieille organisation qui, jusqu'en 1935, appartint au S.U.B. (syndicat unique du bâtiment, autonome), mais qui est à la C.G.T. depuis cette date, sans qu'il ait ressenti la scission de 1948. Son orientation générale jure cependant avec celle de sa confédération et cela ne va pas — on s'en doute — sans quelques heurts. Au cours de 1958, en particulier, les bureaucrates de la fédération des métaux C.G.T. ont essayé d'avoir la peau de *Hoyez*, coupable de ne pas penser « en série ». L'opération a mal tourné : avant la manœuvre, il y avait une minorité de représentants de l'obédience confédérale dans le bureau du syndicat. Maintenant, il n'y en a plus : le bureau est composé seulement de camarades syndicalistes dont l'esprit et les méthodes n'ont rien à voir avec ceux du pontificat confédéral.

Mais je viens de parler de la fédération de la métallurgie. On pourrait s'en étonner, puisque les charpentiers en fer se rattachaient, il n'y a pas encore longtemps, à la fédération du bâtiment. *Hoyez* m'a expliqué que, si les monteurs-levageurs faisaient plutôt partie du bâtiment, ils n'étaient qu'une minorité dans la construction métallique, corporation qui, pour ce qui est de la fabrication et de la mécanique, se rattache indiscutablement à la métallurgie. La division des travailleurs de cette corporation était préjudiciable à la lutte d'ensemble, surtout avec sa concentration dans quelques grosses entreprises (Baudet, en particulier, dans la région parisienne, groupe 1.200 ouvriers). La construction métallique intéresse quelque 35.000 travailleurs en France ; en demandant et en obtenant son appartenance à la fédération de la métallurgie, le syndicat dirigé par *Hoyez* et ses camarades a donc répondu comme il convenait au reproche de corporatisme que les chefs cégétistes faisaient à cette vieille organisation restée fidèle aux méthodes éprouvées du syndicalisme révolutionnaire. Les monteurs-levageurs constituent une avant-garde de professionnels dont l'apprentissage se fait « sur le tas » et qui exige des qualités exceptionnelles d'audace, d'équilibre et même d'acrobatie. On s'en convainc en regardant les constructions métalliques vertigineuses qui s'érigent un peu partout. C'est dire aussi que la sécurité tient une grande place dans les préoccupations syndicales.

Dans les deux heures que j'ai passées dans le bureau du syndicat, à la Bourse du Travail, j'ai eu d'ailleurs un résumé vivant, imagé et pittoresque d'une activité syndicale réelle s'intéressant à tous les incidents, petits et grands, des chantiers. *Hoyez* a montré là, sans le faire exprès, une compétence remarquable dans l'application des conventions, usages et contentieux aux multiples petits conflits quotidiens. Grâce aux camarades qui se sont succédé dans le bureau de *Hoyez*, j'ai vécu en raccourci quelques problèmes de la corporation : sécurité, intempéries, heure de casse-croûte, heures de route (heures payées quand le copain travaille hors des limites de Paris), renvoi abusif et appel aux prudhommes et, bien entendu, la question des heures supplémentaires, en particulier des heures du dimanche. (Pourquoi ne voulez-vous pas travailler le dimanche ? demandait l'ingénieur à l'un des copains. « Impossible, répondait celui-ci, imperturbable, je vais à la messe. Vous ne voulez tout de même pas qu'on me montre du doigt à l'église : c'est celui qui travaille le dimanche ! »). Cet humour ne va pas, je dois le dire, sans quelque rancœur contre les compagnons qui se ruent un peu trop vers les heures supplémentaires pour faire bouillir la marmite. D'ailleurs, je dois à la vérité d'ajouter qu'en ce qui concerne l'action générale, le pessimisme prévaut. Les camarades m'ont plutôt décrit une psychologie ouvrière actuellement repliée sur la défense individuelle. La température est en baisse, là aussi.

Dans ce bureau, en tout cas, l'activité ne l'était pas. Cette action syndicaliste qui s'exerce en permanence ne supprime nullement le souci de l'orientation. Au congrès de la fédération des métaux C.G.T. qui doit se tenir ce mois-ci, *Hoyez* compte poser la question du M.S.U.D. (Mouvement Syndical Uni et Démocratique). Nul doute que ce pavé, en tombant, ne fasse quelque bruit dans la mare ! Mais *Hoyez* n'est pas homme à se laisser démonter et, grâce à lui et sans doute à quelques autres, on peut penser déjà que le congrès ne sera pas monolithique

Si *Hoyez* et ses camarades adhèrent sans réserve au M.S.U.D. parce que l'unité syndicale leur apparaît comme une arme essentielle de l'action ouvrière, ils ne perdent pas de vue cependant la nécessité du groupement des syndicalistes révolutionnaires dispersés dans le différentes centrales. *Hoyez* ne se dissimule pas les dangers d'une réunification bureaucratique dans laquelle (il y a beaucoup insisté) nous serions étouffés, d'une unité qui se retournerait ainsi contre les travailleurs. Pour lui, le rassemblement des syndicalistes révolutionnaires en tendance solidement organisée est un complément indispensable d'une participation active au Mouvement Syndical Uni et Démocratique. On voit donc que, sur ce point, *Hoyez* est sensiblement d'accord avec nous ; l'Union des Syndicalistes n'est qu'une forme de ce regroupement nécessaire.

La vie du M.S.U.D.

Le Mouvement Syndical Uni et Démocratique a senti la nécessité de s'organiser sur des bases plus nettes. Il vient de se constituer en association régie par la loi 1901. Il veut aussi constituer des sections départementales. C'est fait pour la Seine (s'adresser à Ruff — Syndicat de l'Enseignement de la Région Parisienne — Bourse du Travail). Le M.S.U.D. reçoit l'adhésion d'organisations syndicales moyennant le versement — contre remise d'un timbre — d'une cotisation annuelle de 3 fr. par adhérent (plus 1 fr. pour la section départementale) ; il reçoit aussi l'adhésion de camarades isolés (même inorganisés momentanément) moyennant une cotisation annuelle de 100 fr. (plus 50 fr. pour la section départementale). La section départementale de la Seine a prévu une assemblée générale, au moins une fois par trimestre.

Il semble bien qu'à la base le Mouvement rencontre des échos. Les travailleurs poussent à la roue. Les grands bureaucrates, eux, rechignent et, dans la mesure où ils ne peuvent plus faire semblant d'ignorer, ils prennent des dispositions de barrage.

Ce qu'en pense Benoît Frachon

Frachon a répondu à Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale, qui lui avait exposé, dans une lettre, la position de son organisation sur l'unité syndicale, position qui est celle du M.S.U.D. Voici quelques passages de cette réponse (« Le Monde » du 17 janvier) :

« *Sur les causes de la division ouvrière ainsi que sur les moyens de reconstruire l'unité syndicale, vous nous permettrez d'avoir des opinions différentes des vôtres* ».

Et comment donc ! On s'en doutait un peu. Chacun sait que les dirigeants de la C.G.T. et leurs inspirateurs n'ont aucune responsabilité dans la scission syndicale !

« *La solution que vous nous proposez a été jugée mauvaise par notre dernier congrès et peu susceptible de faire avancer le problème de l'unité Elle ne semble pas non plus agréer aux autres organisations intéressées* ».

Cette dernière phrase laisse percer bien plus que le bout de l'oreille. On n'hésite pas à se référer aux positions des autres bureaucrates concurrents : voilà des gens sérieux qui, eux aussi, ne pensent pas comme vous ! Le paragraphe suivant éclaire la tactique :

« *Nous voyons là la justification de la position prise par la C.G.T., proposant que les dirigeants des diverses organisations se rassemblent autour d'une table et engagent la dicussion sans condition préalable d'aucune sorte et avec le seul souci de surmonter tous les obstacles* ».

En somme, une conférence « aux sommets ». Et les syndiqués ? Eh bien ! ils suivront bien. On leur a déjà fait le coup à deux reprises différentes. Quant à ceux qui s'avançaient avec leur démocratie et leurs « conditions préalables », ceux-là, ils n'auront qu'à bien se tenir !

S'entendre « comme larrons en foire », ou impulser un mouvement de masse pour l'unité syndicale et le renouveau du syndicalisme, telle est l'option. Ce n'est pas une différence d'opinions. C'est une opposition absolue. Le jeu n'est pas joué.

A propos de l'accord Renault

Le camarade Ch. Patat, du syndicat F.O. des Métaux, a bien voulu m'écrire au sujet de ce que j'ai dit, dans le dernier numéro, de l'accord Renault.

« *Tu soulignes avec juste raison,* me dit-il, *le caractère confidentiel dudit accord et de la publicité donnée.* »

« *Juridiquement parlant, cet accord, présenté par la direction, a été discuté par les représentants de la CFTC, de la CGC, de l'Union syndicale « autonome » Force Ouvrière et de la CFSI* ».

Je suppose que tous les lecteurs s'y retrouvent dans une telle multiplicité d'abréviations et de symboles. Mais c'est peut-être trop leur demander. Le plus surprenant, dans ce que m'écrit Patat, c'est sans doute la découverte de cette « union syndicale » qui trouve le moyen d'être à la fois « Force Ouvrière » et « Autonome ». Mais le camarade Patat m'explique longuement que le syndicat F.O. de la Régie Renault a été exclu de la fédération des métaux Force Ouvrière Il ne m'en donne pas la raison. se contentant de m'informer que cette décision a été prise à l'unanimité de la Commission administrative fédérale. Le syndicat F.O. de chez Renault n'est donc plus Force Ouvrière, sauf pour la direction de chez Renault qui ne connaît encore que lui ! Il y a une belle bagarre là-dedans dont les alentours ne doivent pas être très parfumés. Et quand je dis : bagarre, c'est de bagarre qu'il s'agit puisque, le 11 janvier, une manière de « commando », dirigé par Blanc de chez Renault, est « descendu » — c'est le terme technique — à la Commission administrative et a fait, à ce qu'il paraît, quelques dégâts. Voilà de bonnes mœurs syndicales !

Mais laissons ces broutilles et autres règlements de compte pour nous intéresser à l'accord lui-même. Patat m'en communique le texte intégral qu'il commente ainsi :

« *Que veut l'accord ? Incontestablement, il a consolidé l'accord précédent, y apportant même quelques avantages, notamment pour les mensuels et en matière de congés payés et de départ en retraite. Il reste à savoir ce que l'on fera du chapitre VIII, sur le « Fonds de régularisation des ressources » et si on ira jusqu'au salaire mensuel garanti. Cette discussion doit avoir lieu avant le 1er février entre les parties signataires et adhérentes (art. 7) et les représentants de la Régie* ».

Donc, au moment où paraîtront ces notes, nous devrions avoir déjà quelques nouvelles. A moins que la confidence continue... Mais Patat ajoute :

« *Il est bien certain que, comme tu le dis avec juste raison, les ouvriers n'ont été ni consultés, ni informés des discussions. Il est non moins certain que si l'accord avait fait l'objet d'un referendum, une large majorité se serait dégagée pour l'acceptation comme au moment de l'instauration de la C.R.I. (Caisse complémentaire de retraite)* ».

Je donne acte à Patat de son affirmation que je crois justifiée. Je n'attirerai l'attention des lecteurs de la R.P. que sur le chapitre III de l'accord celui qui concerne *la progression des rémunérations* et *la revalorisation des primes*. L'accord est daté du 15 décembre 1958, c'est-à-dire avant que les ordonnances de César aient déclaré « contraires à l'ordre public » les clauses d'indexation sur le coût de la vie. Eh bien ! ou bien l'article 16 suivant tombe sous le coup de cette interdiction, ou bien — ce qui me semble plus probable, étant donné l'habileté de la rédaction — il pourrait au contraire servir d'exemple sur l'art et la manière de réintroduire « le coût de la vie » dans les revendications de salaires. Voici le texte :

Art. 14. — *En fonction des progrès techniques raisonnablement prévisibles dans les deux années à venir, la Direction s'engage à faire au cours de chacune de ces deux années sur les salaires et appointements de l'ensemble du personnel, des augmentations atteignant au moins 4 %.*

Art. 15. — *Les primes diverses (à l'exception notamment de la prime de transport et de l'indemnité de panier) sont revalorisées par rapport aux salaires et appointements dès que la variation de ceux-ci atteint 3 %.*

Art. 16. — *Les parties contractantes conviennent de constituer entre la Direction et les organisations syndicales une Commission technique dite du « Coût de la vie » chargée d'examiner chaque mois l'évolution comparée des salaires et des budgets.*

Les parties contractantes conviennent de se rencontrer en cas de variation importante constatée par ladite Commission, afin d'examiner les moyens d'y remédier.

Suite de la discussion avec M. Mendès-France

J'ai reçu personnellement de M. Pierre Mendès-France, la lettre suivante en date du 15 janvier :

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 3 janvier et les numéros de la « Révolution Prolétarienne » qui y étaient joints. Je n'ai pas l'intention. bien entendu, de faire rebondir notre discussion, mais je suis surpris que vous ayez été étonné que j'aie relevé la phrase suivante dans l'un de vos articles : « Rassinier nous démontrera que derrière cet homme (c'est de moi qu'il s'agit) il y a une banque ; c'est bien possible ». Il importe peu que vous précisiez que vous

avez « le droit de choisir votre banque » et que vous attachez « peu d'importance » à cette affirmation.

L'ensemble de votre premier article et de votre commentaire postérieur confirme bien qu'à votre avis il y a une banque derrière moi. C'est une affirmation intolérable contre laquelle je devais m'élever et je continue à ne pas comprendre que vous ne mesuriez pas la gravité de la caution que vous avez donnée à une campagne de dénigrement et de diffamation émanant de nos adversaires communs de l'extrême droite.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

Signé : Pierre MENDES-FRANCE.

La simple hypothèse qu'il puisse y avoir une banque derrière M. Mendès-France est donc proprement « intolérable » à ce dernier. Son indignation l'honore grandement. Il est donc entendu, de la façon la plus formelle, qu'il n'y a pas de banque derrière M. Mendès-France.

⁂

Les camarades remarqueront peut-être — avec le sourire en coin de rigueur — que j'ai réussi à faire une chonique avec le moins possible de lignes dues à ma propre plume. Ce n'est pas pour cela qu'elle est plus mauvaise. Je rassemble ici les informations et opinions diverses et cette chronique est ouverte à tous les vents de l'esprit (esprit syndical, et autre).

Nous remettrons à un prochain numéro des considérations plus personnelles sur les événements.

R. GUILLORÉ.

Parmi nos LETTRES

Critiques et suggestions

De Pierre MENU, de l'Aisne :

Vous me permettrez de m'étonner que, revue syndicaliste, la R.P. n'ait pas cloué dans un article virulent, comme elle sait le faire dans certaines occasions, la tentative de F.O., tentative de débauchage, contre le S.N.I. Deux lignes, c'est peu pour ce qui peut s'appeler de la piraterie syndicale.

Au moment où tout se prépare pour mettre la classe salariée en conditions, il y a un autre travail à faire : préparer la résistance unie de tous les travailleurs et non pas attendre que l'unité se fasse dans des camps de... résidence ou de travail.

Certains rédacteurs de votre revue vivent un peu trop sur le passé. Il faut bien sûr retenir les leçons du passé, mais il faut aussi vivre dans son temps et surtout rechercher la pensée ouvrière, au lieu de se trouver à contre-courant avec elle. Or la pensée ouvrière, ce n'est pas celle qui tient dans les quelques têtes de secrétaires perpétuels, ou d'orateurs, d'écrivains qui croient détenir la vérité, mais celle qui existe réellement chez le travailleur de l'usine, du champ ou du bureau. Mais pour la connaître, il faut savoir écouter au lieu de parler, faire des enquêtes, interroger cette masse et chercher ses désirs. Alors seulement nous serons sur la véritable route syndicale, et sur la véritable route de la démocratie.

Nous acceptons avec plaisir les suggestions de notre camarade. Nous sommes absolument d'accord avec lui sur l'opposition entre la véritable pensée ouvrière et le verbiage de ceux qui s'arrogent le droit de la représenter. Mais si nous « parlons »... seuls dans notre revue, c'est après avoir écouté... et n'avoir rien entendu. Et nos colonnes sont largement ouvertes à tous ceux qui veulent exprimer directement ou indirectement la pensée ouvrière. Ce sont nos correspondants qui devraient mener des enquêtes sur place. Car le nombre de ceux qui « font » la « R. P. » est très réduit... et les moyens de chacun très limités...

Pourquoi, par exemple, répéter que « nous vivons sur le passé » ? Nous n'aurions pas à rougir de nos ambitions historiques Notre camarade Maitron ne craint pas de consacrer toute son activité à l'histoire ouvrière et révolutionnaire. Sa revue « *Actualité de l'Histoire* » enrichit régulièrement notre bagage.

Enfin notre camarade n'est pas juste à notre égard. Il oublie que nous avons nettement pris position contre l'opération F.O. dans « l'Education nationale », mais sans donner à cette affaire une importance démesurée... sans aller jusqu'à traiter cette propagande de « piraterie syndicale ». La C.G.T.-F.O. a le droit d'étendre son recrutement au personnel enseignant. Le S.N.I a le droit de se maintenir dans l'autonomie. — R. H.

⁂

Louis DUMAS — l'ancien secrétaire pédagogique du Syndicat des Instituteurs, le fondateur de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs — a adressé le 12 janvier à Roger Hagnauer, une lettre dont l'extrait ci-dessous mérite attention :

La R.P. est pour moi un excitant efficace. Chaque numéro contient assez d'aiguillons pour me faire rouspéter — in petto — en face d'opinions sincères que je ne partage pas.

Cependant, alors que je me sens généralement en désaccord avec Louzon, dont j'apprécie la fougue, la vigueur des principes et la logique, mais dont mon empirisme congénital ne se satisfait pas, j'ai été heureux de pouvoir l'approuver d'une part, lorsqu'il expose le morcellement du travail en Chine, poursuivi concurremment avec les moyens modernes, mécaniques de la production, et surtout lorsqu'il explique la position de Sun Yat-sen et de Mao Tsé-toung. Tous les documents que je reçois périodiquement de Chine confirment le point de vue de Louzon.

En second lieu, je crois, comme Louzon, que la France est sinon une idée, du moins un sentiment, et je souscris aux causes qu'exprime Louzon de démission de cette forme de civilisation qu'est la France.

Pour m'en référer à ma seule expérience, j'ai senti que, dès que nous n'avons plus brandi notre misère comme un étendard, fiers et hostiles d'être des gueux, un morne embourgeoisement a englué notre enthousiasme et il y a du vrai dans ce que dit crûment A. Lemire.

Son intuition est particulièrement pertinente lorsqu'il conseille de replacer l'action syndicale devant son but véritable qui est la réforme et l'amélioration de la condition prolétarienne. Ce but dans sa simplicité dynamique pourrait bien devenir le centre d'attraction efficace d'une unité syndicale, limitée à ses possibilités, se refusant à faire double emploi avec la politique (dont je ne méconnais ni le charme intellectuel, ni l'utilité) mais qui devrait être laissée aux clubs spécialisés à cet effet.

Le syndicalisme reprendrait sa force, comme défunt Antié, en touchant la terre et le réel. Ainsi soit-il...

Les communes et leur importance militaire

D'un abonné :

Que penser du voyage « privé » de l'Arménien Mikoyan ? L'hypothèse d'une entente Amérique-Russie contre la Chine est-elle du domaine de l'utopie ?

L'organisation de la population chinoise en hordes prêtes à envahir la Russie — car les « communes » n'attendent que l'ordre de marche pour devenir cela — laisserait supposer que les dirigeants chinois pensent à quelque chose de ce genre. Sinon, on expliquerait mal pourquoi ils ont, eux si prudents dans leurs réformes, pris subitement cette mesure inouïe.

Ce qui m'étonne, c'est qu'aucun journaliste n'ait pensé au côté « militaire » (guerre totale) de cette mesure. Ou alors la consigne du silence tend à maintenir les citoyens occidentaux dans une douce euphorie, où seuls les démons apprivoisés ont le droit de faire leurs cabrioles.

La pénétration communiste chez les ingénieurs et cadres

SON MECANISME ET SES BORNES

Le tableau général tracé (voir *R.P.* de janvier), voyons comment réagit ce milieu complexe à la tentative de pénétration et ce qu'elle est.

Entre les deux guerres mondiales, pratiquement aucune pénétration communiste parmi les *cadres* de production ou de distribution; quelques combinaisons d'affaires se nouent sur le plan supérieur (patronal, par exemple), sans provoquer de prise de conscience. Celle-ci se manifeste en premier parmi les hauts cadres de l'Etat, qui commencent de pousser aux conséquences logiques leur position différenciée; le plus souvent, vers une tentative d'encadrement total en opposition de *clan* plus que de principe avec l'équipe russifiée; la synarchie en est une des expressions.

Dans le même temps, il existe un noyau *d'ingénieurs* communistes, ou plus exactement membres du Parti. Essentiellement, ils s'opposent à l'inefficacité, aveuglante pour eux, du capitalisme français, à son incompétence. Mais ils sont en rébellion permanente contre la bureaucratie d'encadrement politique, feront physiquement pleurer de rage l'intellectuel chargé de les ramener dans la ligne et, après un passage plus ou moins bref, se retrouveront à l'extérieur, catalogués comme irréconciliables et traités comme tels.

Avec la Résistance, une fraction importante de notre couche sociale naît à l'action directe. Pour une large part inexpérimentée, elle peut se laisser duper, et on en trouvera des éléments à l'U.C.I.F.; je connais mal cette aventure, n'ayant connu qu'à la prison allemande l'ouvrier du textile qui avait été chargé de l'organiser dans ma région : il s'était bien gardé de contacter le résistant, secrétaire régional des ingénieurs et techniciens C.G.T. que j'étais.

A la Libération, les mécanismes qui amenaient pour un temps des ingénieurs au Parti continuent de jouer, avec une efficacité accrue. Mais surtout, on trouve une proportion importante des Cadres dans la zone d'influence du Parti russe. Les facteurs de ce phénomène nouveau sont variés, difficilement classables d'ailleurs; certains restent actuels, d'autres ont disparu : mais des précautions ont été prises pour stabiliser l'influence gagnée, des gages pris, et la régression, d'ailleurs incontestable, laissera un instrument précieux aux mains des communistes, et plus encore des espoirs justifiés pour l'avenir.

FACTEURS AFFECTIFS

Ecartons d'abord la question du « lonely heart »; dans la variété bigarrée des groupements qui l'appellent à eux, associations d'anciens élèves, sociétés scientifiques spécialisées, syndicats professionnels, partis, sectes religieuses ou philosophiques avec leurs divisions internes, les ingénieurs (et même les cadres) jouissent d'une liberté entière de non-conformisme et n'ont à se libérer d'aucun refoulement. Bien plutôt, ils ont trop peu de temps — la profession de l'ingénieur est terriblement absorbante, surtout en France, et c'est un des problèmes pratiques graves dans les problèmes sociaux de la catégorie — et laissent faire en leur nom. Ce qui n'est pas toujours à leur avantage, et jouera systématiquement en faveur de l'esprit cadre contre l'esprit technicien, en raison de la différenciation des temps disponibles.

Le facteur le plus positif d'entraînement du jeune homme reste la compassion envers le maltraité de la vie. D'autant plus efficace qu'il ne le connaît que théoriquement, de seconde main; avec cette conséquence qu'il fera d'autant plus facilement confiance à ceux qui prétendent le représenter et le défendre qu'il a moins envie d'y aller voir de près. La tentation communiste est plus proche de l'élève-ingénieur, par le canal de la colonie établie dans l'enseignement scientifique. Par contre, au fur et à mesure que sa carrière l'amène à vivre avec des ouvriers, il corrige plus que le cadre administratif le préjugé « image d'Epinal » que la propagande lui présentait; il lui arrive même de sur-corriger, parce que les industries qui emploient le plus d'ingénieurs ne sont pas celles dans lesquelles le travailleur manuel est le plus opprimé et aliéné.

Parente du premier facteur, la mauvaise conscience. Les avantages dont il jouit, et plus encore l'exercice d'un métier qu'il peut aimer, que le décalage pécuniaire, le classement dans les privilégiés relatifs. Assuré de son bon droit lorsqu'il compare son sort à celui de ses supérieurs économiques, il l'est un peu moins lorsqu'il s'adresse aux ouvriers. Cela l'amènera assez naturellement à participer à ce qu'il croit être la lutte de ceux-ci pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Il est à peine besoin de dire que ce sentiment, comme le premier, m'apparaît comme entièrement saine, et que seule sa distorsion par une ignorance trop grande des conditions de la bataille ouvrière conduit à adopter une fausse solution.

Le facteur revendicatif serait sain, lui aussi, en ce qu'il pourrait fonder un système d'alliances et de coopération entre des salariés et différentes couches économiques. Cependant, pour le jeune (qui ignore que ses aînés ont rencontré des conditions de début plus dures que les siennes), il avorte aisément en conflit de générations. Il importe de préciser les conditions spéciales au milieu et à l'époque. Cette dernière est, surtout dans les années qui suivent immédiatement la libération, de déclassement généralisé : le fils de petite bougeoisie connaît souvent des difficultés auxquelles une jeunesse facile ne l'avait pas préparé; et ce n'est pas la misère qui engendre la révolte, mais l'appauvrissement. Le problème du logement, ce chancre, aggravé par l'abaissement de l'âge nuptial moyen, la tentation de prolonger l'habitude des vacances scolaires par l'automobile et les voyages d'été et d'hiver, la diffusion des distractions, enveniment la plaie. Les conditions propres au milieu n'aident pas à mieux poser le problème : il existe un rapport de cinq ou six entre le salaire du début de carrière et celui de la fin espérée; comment ne pas désirer une accélération du mouvement, lorsque surtout le jeune ingénieur (la science évolue vite) et même le jeune cadre, savent beaucoup de choses que leurs supérieurs ignorent parfois — et qu'ils n'ont pas appris la valeur de l'expérience pratique.

La revendication, d'ailleurs, de plus en plus axée sur l'esprit « cadre » voilera l'échelle mobile sous le dangereux manteau de la défense du « coefficient hiérarchique ». Les communistes en seront, du moins en paroles, les plus chauds partisans. Il y a de quoi : une loi économique nivelle en fait les salaires du sommet de la hiérarchie dans les différents pays; les coefficients, rapports au salaire du manœuvre balai, sont d'autant plus élevés qu'un pays connaît le plus bas niveau de vie moyen; quel atout pour les laudateurs de l'U.R.S.S. : on y pourrait citer des rapports de cent, et si l'on se contente de quarante, c'est par retenue. Réciproquement, toute amélioration du niveau de vie se traduira dans l'avenir, par un abaissement des coefficients et une rancœur. Le grain est dans le sillon.

Nous descendrons, on le voit, vers une zone affective moins brillante, avec l'envie. Avant d'atteindre le cercle final de la lâcheté, croisons sa sœur cadette la paresse. Bien sûr, les ingénieurs ont d'excellentes excuses d'avoir laissé qui le voulait prendre la direction des organisations syndicales de ca-

dres, par exemple. Le sens accusé de la compétence spécialisée leur faisait craindre d'être inférieur aux responsabilités à prendre ; et la charge très lourde de leur travail (notez qu'ils devaient absorber rapidement ce qui avait été fait en Amérique pendant la guerre) leur permettait difficilement d'acquérir cette compétence. A d'autres moins scrupuleux quant aux connaissances nécessaires, mieux aidés par un appareil organisé, moins chargés professionnellement (et parfois pas du tout). Tout de même, ce ne sont que des excuses; et le plus grand nombre pouvait, peut encore, fournir le peu de travail nécessaire à la véritable défense; et la compétence sociale naît de l'action.

UTILISATION DE LA PEUR

Le ressort humain dont les totalitaires jouent de préférence, c'est la peur.

A la libération, la menace de dénonciation; peu importait le fait de collaboration : le critère était la docilité enverts le Parti. Les chaperons des officiers allemands présidaient des commissions d'épuration. Et le pauvre bougre qui avait expédié, par fonction, une liste de S.T.O. ou qui, prisonnier libéré par anticipation, s'était inscrit à la Légion, allait se faire « blanchir à Moscou ».

On a souvent reproché aux ingénieurs et cadres d'être timorés, en moyenne, et c'est vrai : ils ont beaucoup à perdre. Ils ont souvent fait bloc avec l'entreprise qu'ils croyaient se solidariser. Or, à cette époque, le Parti communiste, maître des ministères économiques, de l'Armement, des entreprises nationalisées et sous séquestre, est le plus grand patron de France. Il est de surcroît, seigneur suzerain des entreprises privées, des « patrons patriotes » qui crachent au bassinet par crainte de l'accusation de collaboration économique, par besoin de matières, d'outillages, de commandes, de crédits, plus tard par hantise de la concurrence américaine. Quand le patron changera, on verra venir. J'ai par exemple, secrétaire d'un syndicat d'ingénieurs de la C.G.T., été unanimement blâmé par une section de l'aéronautique à la demande de deux ou trois communistes qui l'avaient en mains par délégation du directeur; la même section, peu de mois après, se retournait presque d'un bloc. Admettons qu'il s'agissait dans ce cas, d'une solidarisation avec l'entreprise...

Il faut reconnaître que, par exemple, dans l'aéronautique, des centaines d'ingénieurs compétents ont été licenciés, alors que des promotions et embauchages parfois extravagants étaient impunément pratiqués; car une main tenait la trique, mais l'autre offrait la tartine. Et cela a duré beaucoup plus longtemps que la présence de Tillon boulevard Victor, et n'a jamais été réparé en dépit de dossiers dont beaucoup étaient étoffés. La lâcheté gouvernait. Pouvait-on attendre une résistance indéfinie des hommes de troupe lorsque les officiers s'enfuyaient ? J'accorde que cela n'est pas une excuse, et l'affaire S.N.C.A.C., que je rapporterai bientôt, montre qu'il y a eu, même en aénautique, des sursauts de dignité. D'ailleurs en vain.

On peut ajouter qu'un ingénieur qui a été déclassé, ou licencié, risque de traîner longtemps la savate s'il n'est plus jeune. Que, symétriquement, le surclassement d'un cadre se perpétue, faute de critère objectif de jugement dans la plupart des cas. Et que par conséquent le brassage des positions qui a résulté de l'opération d'après-guerre se perpétue en gros, même dans les cas où les hautes directions ont été changées. Que, par conséquent, l'expérience a confirmé le comportement des plus timorés.

UN BILAN

Au début de 1947 donc, dans l'industrie majeure du pays, la métallurgie, le syndicat C.G.T. groupait la très grosse majorité des ingénieurs et cadres. Sa direction nationale était communiste, artificiellement sans doute, mais elle l'était. Des syndicalistes combatifs tenaient cependant la région parisienne, de justesse, le Rhône et quelques centres. Directions communistes également à l'Electricité de France (où les cadres étaient quasi unanimement à la C.G.T.) et aux Produits Chimiques (mais ce syndicat ne groupait qu'un faible pourcentage de la corporation). Influence notable dans le Bâtiment, particulièrement à travers des combinaisons économiques et dans quelques petites branches, l'assurance par exemple. Echec complet aux Chemins de fer, dont l'organisation syndicale est ancienne et solide, dans les Mines, l'Alimentation, le Textile, etc.

L'éclatement syndical de 1947, et spécialement dans l'aéronautique les changements de directions, paraissent presque anéantir l'influence communiste en dehors de l'E.D.F.

Cependant, il se produit un phénomène curieux. Une partie importante des cadres communistes disparaissent progressivement des organisations syndicales, parce qu'ils cessent d'être salariés. On les retrouve à des positions fort importantes, qu'ils tiennent parfois des organismes même de l'Etat. Lorsqu'il s'agit de compétences indiscutables, cela se comprend : mais ce n'est pas invariablement le cas. Je n'ai pas, en cette matière, le goût de citer des noms. Le phénomène, par contre, m'intéresse au plus haut point. On n'oubliera pas non plus les patrons-patriotes déjà évoqués; on n'oubliera pas non plus les milliards-1943 (multiplier par le coefficient de dévaluation), qui ne se sont pas tous volatilisés en affiches, pillés à la Banque de France; on n'oubliera pas les fructueux trafics de la Libération.

Et surtout, on notera que, dans ce qui précède, je n'ai évoqué que les cadres *de l'économie*. On verra plus loin, en regardant vers l'avenir, que d'autres Cadres ont une position plus solide, et d'ailleurs plus consciente.

COUP D'ARRET

Comment cette perte brutale d'influence, en 1947, s'est-elle produite dans l'industrie ? Je parlerai surtout de la Métallurgie, parce que j'ai vécu cette histoire.

Les syndicalistes, et parmi eux la vieille garde des anciens ingénieurs communistes, vaccinés à vie, n'avaient pas cessé de se battre énergiquement. Sur deux fronts, qui n'en faisaient presque qu'un seul : car c'était encore l'époque où la grève était « l'arme de classe des trusts », où le blocage des salaires était prôné par les staliniens, où l'échelle mobile entraînait dans « le cycle infernal des salaires et des prix » (expression même d'une résolution communiste au syndicat des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie). Pour parler franc, la masse des ingénieurs qui faisaient confiance à cette vieille garde se désistaient en faveur de sa *compétence* exactement comme leurs collègues qui votaient les résolutions orthodoxes; les uns et les autres auraient pu avoir (et l'événement l'a montré) d'autres chefs de file et d'autres mots d'ordre.

Cependant, au cours de 1947, les paresseux (quelques-uns du moins) vont se réveiller et trouver que tout ne va pas bien. La grève du Métro commence de mettre le feu aux poudres. Bientôt, la coupe déborde : trois fois en trois mois, les ingénieurs se rebellent, leur dignité se révolte; ils vont mener des batailles qui méritent d'être évoquées, ne serait-ce que pour corriger ce qu'un tableau précédent avait d'un peu noir.

C'est d'abord, à Lyon, le 4 novembre, la grève de solidarité de l'unanimité (moins 1) des ingénieurs et cadres de Berliet, contre le licenciement exclusivement politique de trois d'entre eux. Bardin, nommé à la Libération directeur technique et un des quatre membres du Comité de Gestion de cette usine sous séquestre, est le dirigeant régional des ingénieurs C.G.T. Planté est le secrétaire de la section Berliet de la même organisation; le troisième, Benoît, y joue un rôle moins apparent. Tous trois sont sacrifiés par le directeur Mosnier sur l'ordre du Parti, sans autre motif invoqué que d'avoir été approuvés par l'assemblée des Cadres, après une attaque calomnieuse de la feuille publique d'usine. Pendant un mois et demi, les collègues des intéressés, rejoints par une partie des techniciens, poursuivront leur mouvement. Le ministre, en fin de compte, réintégrera les licenciés, mais d'abord sur le papier, les mettant en position de chômage forcé ; et il remplacera M. Mosnier à la tête du séquestre, qui d'ailleurs n'en a plus pour longtemps (sans que la grève des cadres y soit pour rien) à gérer l'usine.

Presque à la même époque, le 14 novembre 1947, le directeur et le sous-directeur de l'usine de Boulogne de la S.N.C.A.C. étant licenciés (comme l'avaient été précédemment plus de cent de leurs collègues) les ingénieurs et cadres de cette usine estiment que c'en est trop, débrayent, entraînent dans leur mouvement leurs camarades du siège social et deux services de l'usine de Billancourt. Mais, là, veille un pur. Une manœuvre de stratégie incomparable endigue ce dernier mouvement de solidarité, et l'assemblée générale finira par voter presque uannimement, après qu'on lui eût présenté les arguments du directeur, et sans qu'on eût songé à entendre les représentants du Comité de grève, une résolution estimant « inconsidéré » ce mouvement. Secrétaire du syndicat dont dépendait cette section, je n'ai reçu le texte que des mains du directeur, M. Bloch, qui d'ailleurs a bien voulu me dire qu'il était « entièrement d'accord ». Un comité central d'entreprise, convoqué le 19 novembre, devait donner quelques satisfactions aux grévistes, ne serait-ce que de voir la loi respectée avec quelques retards. Et « les droits des licenciés sont absolument sauvegardés, puisqu'ils toucheront les indemnités prévues dans le contrat qui les liait à la Société » : je cite cette phrase du rapport que fit, sur injonction, le curieux secrétaire communiste de la section syndicale de Billancourt; cette défection d'une partie de leurs camarades ne permit pas aux grévistes de la S.N.C.A.C. de sauver les licenciés, et le 20 novembre, la grève cessait. C'était le moment où se déclenchait d'ailleurs un autre mouvement, auquel ils refusèrent assez naturellement de s'associer. Au moins avaient-ils eu, premiers à Paris, l'honneur de s'engager dans l'action directe de défense et de solidarité. Inutile, je pense, de préciser que le Ministère de l'Air ne fit rien pour les aider.

Enfin, tout au début de 1948, les ingénieurs et cadres de l'usine sous séquestre Lavalette, et des techniciens avec eux, se levèrent à leur tour contre la tyrannie du directeur Asparre, étayé dans sa forteresse-arsenal par un état-major pur et des troupes choisies. Ils devaient eux, avoir satisfaction. Mais le climat n'était déjà plus le même que dans les affaires précédentes.

Dans les trois cas, et cela paraît infirmer la distinction que je faisais dans la première partie de ce rapport, les cadres sont solidaires des ingénieurs ; mais dans les trois cas, il s'agit d'usines où le ingénieurs ont la position dominante. Il me paraît dangereux de conclure au général.

UN ESSAI DE PREVISION

Quel pronostic peut-on faire quant à l'évolution du problème ? Le présent renseigne peu : la période d'inaction sociale ne favorise guère une prise de conscience d'hommes qui ne sont pas contraints par les faits. Les positions politiques n'enregistrent que des routines; le train-train syndical, si l'on peut accepter ce terme, sanctionne sans réaction sérieuse, les tractations des « spécialistes » du sommet; ceux-ci ont leur vie propre de « cadres des organisations ». Il faudrait le choc des faits pour faire jaillir l'étincelle. Il se produira, tôt ou tard. Quoi, alors ?

L'ensemble de la couche sociale est prête à subir de nouveau, s'il le faut, comme en 1945, un joug ou un autre. Il n'est pas certain qu'elle retrouvera alors les réserves d'hommes formés dont elle disposait à cette époque. Cela ne se pourrait guère que si, dans l'intervalle, et par exemple devant l'évidence d'une décadence économique à laquelle ils ont conscience de pouvoir efficacement s'opposer, les ingénieurs repensaient leur position.

Il faudrait pour cela qu'ils acceptassent de s'initier à une spécialisation qui n'est pas la leur, ou plutôt, qui leur serait commune par dessus les techniques. Qu'ils trouvassent le temps et le goût de le faire, aussi. Et qu'ils assumâssent des risques. Par exemple, celui de se voir inculper de « technocratie », alors que leur position est diamétralement opposée, par nature. Pour peu qu'ils réfléchissent sérieusement à la quelstion, ils pourraient être inclinés à le faire. C'est que, si matériellement, les totalitarismes peuvent accepter de leur faire large une vie silencieuse, cette vie ne serait plus *la leur*, les fondements même de ce qui fait leur profession, à commencer par l'esprit critique et l'esprit de novation, leur seraient retirés. Dès 1934, l'exode des ingénieurs allemands affaiblissait le potentiel du Reich millénaire (et pas seulement des démocrates, des membres notables du N.S.A.P.D. d'avant 1933), et le recrutement des écoles techniques se tarissait jusqu'à alarmer le patronat. La soumission serait vaine d'ailleurs : combien d'ingénieurs dans les camps de concentration russes ? Et l'exemple des licenciements permanents de l'aéronautique française de 1944 à 1947, pour raisons ouvertement politiques. Indispensables, ces hommes ? Pas d'élite de remplacement ? Sans doute est-ce vrai, mais leurs adversaires l'ignorent : en 1936, un membre du Comité Central du P.C. me confiait que, le moment venu, et si les ingénieurs n'étaient pas dociles, il y avait des équipes de substitution à l'Est. Et cela est dans l'esprit de la colonisation politico-militaire.

Seulement, ces prévisions réalistes, pourquoi les ingénieurs les feraient-ils s'ils n'ont pas l'occasion de se poser le problème *avant qu'il soit insoluble ?* Et ce n'est pas dans les organisations pratiquement aux mains des cadres qu'il sera éclairci.

Or, là; une toute autre catégorie de problèmes est posée. Dans leur fondement, ils ne sont pas insolubles en régime communiste, et l'analyse que j'ai faite, si elle est valable, du comportement « cadre », démontrerait au contraire que celui-ci y trouverait son entier développement, son « climat ». En fait, une grande majorité des cadres économiques est, par formation individuelle, par routine, par convictions politiques ou religieuses, fortement hostile au P.C. Si l'on y regarde de près, ils penchent volontiers pour des solutions équivalentes, sous d'autres équipes de tête et d'autres oripeaux. La mutation est aisée, l'aventure de 1944 l'a montré en beaucoup d'endroits, et par exemple à l'E.D.F. Dans l'administration, elle est accomplie beaucoup plus que l'on ne pense, La « révolution silencieuse en ordre dispersé » est allée plus loin que ses promoteurs, sans doute, ne l'imaginaient.

Elle ira encore plus loin, sinon dans le principe, au moins pour les hommes. Jusqu'à la Vorkouta.

Car un principe peut triompher, et les hommes qui y adhéraient disparaître, écrasés par lui. Cela est arrivé aux bolcheviks de 1917, presque sans exception. Pourquoi pas à nos apprentis-sorciers ? L'expérience des colonies européennes de l'U.R.S.S. incline même à penser que cela irait très vite.

Mais nos gens sont si malins, si malins !

Pierre BERNARD.

Cercle Zimmerwald

DIMANCHE 15 FEVRIER

à 15 h. 30, salle des Nymphes

78, rue de l'Université (7e)

Métro : Solférino

Roger LAPEYRE

secrétaire général de la fédération des Travaux Publics et des Transports nous présentera le compte rendu de

la délégation Force Ouvrière de l'aviation civile en U.R.S.S.

Il indiquera les buts de cette délégation ainsi précisés : Etudier le fonctionnement de l'Aeroflot au lendemain des relations aériennes directes Paris-Moscou ; établir des échanges de travailleurs russes et français employés dans l'aviation civile.

L'exposé de Lapeyre sera suivi d'une discussion libre, selon l'habitude du Cercle. Il importe de ne pas confondre les dirigés et les dirigeants. Nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais les ennemis du peuple russe.

PROPOS SUR DES DICTATURES... PROGRESSISTES

Il y a quelque vingt-cinq ans, un ami que j'avais abonné à la « R.P. », qui ne connaissait pas encore les hommes de notre noyau et qui voulait de bonne foi comprendre ce qui heurtait sa prudence intellectuelle, me parlait de la fougue juvénile de Louzon, ignorant que « ce jeune trop fougueux » portait déjà barbe grise.

La barbe a blanchi et, par un privilège unique, Louzon bouscule toujours les prévisions de ceux qu'il ne devrait plus étonner. On n'oublie pas, lorsqu'on lit ses notes de notre numéro de janvier, qu'il a poussé jusqu'au paradoxe sa défense des révolutions chinoise et égyptienne.

NASSER CONTRE MOSCOU

Que celle-ci s'incarne en Nasser, dont le nationalisme peut apparaître comme la seule résistance efficace à l'impérialisme moscovite en Proche-Orient, on l'admettra sans difficultés. Ce qui paraît plus contestable, c'est la solidité d'un Empire pan-arabe dont Le Caire serait la métropole. Les vieux colonialismes occidentaux ont réussi à grouper dans l'opposition à leur survivance tous les peuples arabes et même toutes les masses populaires africaines et asiates. Et si l'on est totalement d'accord avec Louzon sur ces trois objectifs : **libération des peuples arabes, indépendance de leur politique intérieure et extérieure, aide économique,** si on y voit comme lui **la condition préalable de notre défense contre Moscou...** on peut douter de la réalité d'une solidarité économique et politique entre ces peuples libérés, assez solide pour établir un nouvel Empire ou même une nouvelle Confédération.

On peut encore ne pas être séduit par les moyens du prestige nassérien : l'exploitation du danger israélien et l'exaltation du barrage d'Assouan. Excellentes formules sans nul doute pour favoriser la surenchère. Mais qui ne suffisent pas pour tirer le peuple égyptien de la misère et lui assurer un minimum de libertés démocratiques.

Il est facile de ridiculiser la malfaisance ou l'aveuglement des Occidentaux qui ont cru ou voulu croire que le roi du Maroc, Bourguiba, Ferhat Abbas et Nasser sont quatre figures du même ennemi et quatre agents de Moscou.

Nous nous plaçons délibérément hors de ce jeu. Même en cautionnant pleinement l'opposition anticolonialiste de ces quatre hommes d'Etat, nous n'entendons pas justifier leur politique à l'égard de leurs peuples.

Bourguiba ne représente pas plus les ouvriers tunisiens que le F.L.N. n'a le droit de monopoliser les aspirations des prolétaires algériens. Et en écoutant Nasser, nous n'entendons pas les fellah d'Egypte.

LE PARTAGE DES EAUX

A propos du barrage d'Assouan, le phénomène politique nous empêche de connaître exactement les données du problème. S'agit-il d'ériger un monument gigantesque à la taille que se voudrait le dictateur égyptien ? Quelque chose d'analogue à la voie triomphale construite par les esclaves mussoliniens du lac de Garde au Brenner. Alors l'Occident ne doit tenir compte que de l'efficacité politique de Nasser et mesurer ses crédits à une estimation purement stratégique et diplomatique.

S'agit-il de résoudre ce grand problème de l'irrigation qui se pose depuis que l'assèchement du Sahara a poussé des tribus préhistoriques jusqu'à l'étroite et longue vallée du Nil ? Problème géographique, technique et économique dont la solution rationnelle exige un examen de la rentabilité des travaux d'Assouan et surtout l'accord des peuples de la vallée, c'est-à-dire l'Ouganda, l'Ethiopie, le Soudan et l'Egypte pour l'utilisation totale des eaux du Nil et leur répartition la plus efficace.

Les Soudanais — selon la « Neue Zürcher Zeitung » du 25-10-58 — ont observé que le projet de barrage d'Assouan implique d'une part l'attribution à l'Egypte de la quasi totalité de l'eau encore disponible, d'autre part l'installation du grand réservoir dans une région chaude et sèche où se produiront d'énormes pertes par évaporation alors qu'au contraire, plus loin dans le Sud, dans le lac Victoria, ces pertes sont compensées par les chutes de pluie.

Nous nous gardons d'arbitrer un tel conflit. Mais ces objections ont pu être formulées par les « businessmen » d'Amérique et d'Europe. Elles favorisent au contraire les « générosités » soviétiques. Moscou sait admirablement dissimuler ses tranchées et ses parallèles sous les brouillards artificiels de sa propagande. Son double but c'est d'entretenir les conflits entre les peuples du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ; c'est aussi d'entreprendre des opérations à long terme afin que les bénéficiaires de ses cadeaux soient tenus de solliciter constamment des renouvellements de crédits. Par les oppositions qu'elle provoque et l'incertitude de ses effets, l'opération d'Assouan devait séduire les héritiers de Staline qui n'ont fait attendre leur aide financière et technique que pour en hausser le prix et endormir les naïfs et cupides agents occidentaux.

LIBERTES OUVRIERES AU SOUDAN ET EN EGYPTE

Une petite histoire racontée par le quotidien soudanais « Al Umma » du 23-10-58 mérite d'être rapportée ici. Des ouvriers d'une fédération ouvrière soudanaise — « non enregistrée » — ayant été poursuivis pour grève illicite ont été acquittés par le tribunal, et ont salué ce jugement par des acclamations auxquelles se mêlaient **« des slogans réclamant la démission du gouvernement ».** Les ouvriers de la province Sud de la **« République arabe unie »** ont télégraphié à la Fédération soudanaise pour la féliciter et lui exprimer leur solidarité. Voilà qui nous paraîtrait sympathique si...

Le quotidien soudanais pose la question : **« Ces ouvriers de chez nous ont pu huer notre gouvernement sans être inquiétés... tandis que les ouvriers égyptiens n'ont ni le droit de formuler des revendications ni de protester contre les iniquités dont ils sont victimes. »** Et de rappeler que les ouvriers d'El Khamissy et El Bakari ayant été condamnés à mort et exécutés, un membre du Comité de la révolution égyptienne, de passage à Khartoum avait été vivement irrité par une allusion à cette affaire et avait répliqué brutalement : **« Ne vous mêlez pas de nos affaires intérieures. »** Nous posons donc trois questions aux spécialistes :

1) Pourquoi ces ouvriers égyptiens ont-ils été exécutés ?

2) Quelle est l'importance de la Fédération ouvrière soudanaise ?

3) Est-il vrai que les libertés syndicales sont reconnues au Soudan et totalement méconnues en Egypte ?

Nous n'oublions pas que l'impérialisme anglais a longtemps tenu les sources du Nil et le Soudan, afin de dominer l'Egypte. Il est possible que son influence s'exerce encore sur ces territoires où flottent les souvenirs de Kitchener et de Fachoda. Mais pour nous la valeur d'un régime se mesure au respect des libertés ouvrières et syndicales. Nous attendons donc

quelques éclaircissements supplémentaires avant de crier : « Vive Nasser ! ».

UN HOMMAGE A MAO-TSE-TOUNG !

C'est du même point de vue que nous voulons examiner le problème chinois. Louzon compare Mao-Tse-Toung à Sun Yat Sen, le fondateur du Kouo-mintang et de la première république chinoise. Nous reconnaissons sa compétence comme historien de la Chine. Mais il y a l'histoire et la chronique. Louzon peut, partant de l'Histoire, nous familiariser avec la légende de Sun Yat Sen. La chronique n'est guère facile à écrire, alors que tous les documents que l'on possède sur la Chine actuelle s'inspirent de la propagande totalitaire ou traduisent une réalité dépassée avant d'avoir été décrite.

Ce que nous connaissons déjà par les informations officielles de Pékin nous suffit pour ne pas nous associer à l'hommage rendu à Mao-Tse-Toung qui est sans doute un réaliste mais dont les principes relèvent beaucoup plus de la logique totalitaire que du socialisme ouvrier.

Il est d'abord difficile de savoir si l'abandon du poste de président de la République est une réaction de la conscience de Mao-Tse-Toung ou une nécessité imposée par l'ampleur de la crise interne du communisme chinois. On a signalé une conférence élargie du comité central communiste tenue à Hankéou à la mi-novembre 1958. Des correspondances assez objectives publiées dans la presse française soulignent que le prestige du chef n'est pas atteint, et que même on lui attribue de plus en plus la taille d'un héros surhumain et la perfection d'une idole. Ce qui d'ailleurs ne signifie rien. Selon la pure tradition stalinienne, les meneurs de jeu chinois ne laissent jamais entrevoir les lendemains qui déchantent dans les apothéoses du jour. Et l'on peut déifier qui l'on veut enterrer. Ces mêmes observateurs signalent cependant, outre les bouleversements provoqués par la brutale organisation des communes, une sérieuse crise des transports et du ravitaillement des villes, sans compter l'épuisement physique de tous les travailleurs des campagnes chinoises.

INDUSTRIALISATION SANS URBANISATION

Robert Guillain — dans « le Monde » du 27 septembre 1958 — expliquait l'organisation « militaire » des communes, dont les membres à la fois paysans et ouvriers subissent les servitudes de soldats, par l'aveu implicite de l'échec des kolkhoses créés de 1954 à 1957, et par l'ambition de Pékin d'obtenir l'industrialisation sans urbanisation. « **Parmi les terribles problèmes que pose à Mao Tse Toung l'inflation démographique de la Chine, les plus effrayants sont ceux qu'annonce la folle accélération de la croissance des villes. Le brutal effort d'industrialisation bouleverse les cités anciennes et en fait naître de nouvelles avec une telle rapidité que le moment vient où les autorités vont être complètement débordées par les problèmes de logement, de transport, de ravitaillement et d'hygiène dans les villes, sans parler des problèmes de police.** »

Il s'agit là d'un phénomène bien connu de ceux qui ont étudié les tragiques effets de la révolution industrielle en Angleterre et en France, pendant la première moitié du XIX[e] siècle. Les différences ne portent que sur le rythme de l'évolution et la densité des masses en mouvement. C'est-à-dire qu'il faut, comme en U.R.S.S., affecter les atrocités d'un lourd coefficient. Mais on ne voit pas ce que la doctrine socialiste, l'originalité chinoise et le génie de Mao Tse Toung ont introduit d'essentiellement nouveau dans le processus.

DEVELOPPEMENT EXTRAORDINAIRE

On assisterait cependant à une intervention si efficace de ces deux facteurs : la vitesse et la masse, que ce changement « quantitatif » provoquerait un changement qualitatif, c'est-à-dire qu'en fin de compte les progrès réalisés dans le minimum de temps avec le maximum de main-d'œuvre changeraient radicalement la nature d'un phénomène universel.

Dans « le Monde » des 12 et 13 octobre 1958, René Dumont décrit l'extraordinaire développement de l'agriculture chinoise comme le progrès agricole le plus impressionnant depuis que le monde est monde. Et le lyrisme des statistiques et des courbes nous laisse plus pantelant encore qu'aux heures les plus frénétiques de l'épopée stalinienne.

En quinze ou dix-huit mois, l'irrigation a fertilisé plus de terres qu'en deux millénaires, le double des 14 millions d'hectares mis en valeur en un siècle aux Etats-Unis. Dix fois plus d'efforts fertilisants que l'année dernière. Cinq cents kilos de grains par habitant en 1958 contre 285 kg. en 1957. On proposait au début de l'année 1958 de construire 13.000 petits hauts-fourneaux de campagne. Il en existait déjà 45.000 en juillet 1958 et 350.000 le 10 septembre. 5 millions 300 de tonnes de fer en 1957, 10 millions 700 en 1958, 20 millions prévues en 1959. Avec cela le riz gratuit est envisagé par les plus riches des communes. Et l'effort scolaire rural est tel que le niveau cultuel de la paysannerie chinoise risque de dépasser celui de la nôtre en moins d'une génération.

Bien entendu, René Dumont ne peut se porter personnellement garant de l'exactitude absolue de ces chiffres... quoiqu'ils soient officiels. La formule contraire serait mieux justifiée. Ces chiffres peuvent être exacts... quoique officiels.

Bien entendu, l'adhésion de la population est active, volontaire, enthousiaste. Le paysan chinois travaillait au maximum deux cent vingt jours par an. Aujourd'hui, il travaille **plus de trois cents jours, avec semaine de quinze jours et deux jours de repos par mois.** Volontairement, les occupations culturelles s'ajoutent aux longues journées de travail. Volontairement, les dos d'homme portent le limon du lit moyen des fleuves, ou les galets qui retiennent les gradins des montagnes. Volontairement, on produit fer, fonte, acier, par de petits hauts-fourneaux qui demandent « **beaucoup de travail** » mais beaucoup moins de fer pour les édifier que les grands hauts-fourneaux. René Dumont est sans doute lui aussi un homme à principes. Il paraît qu'il a découvert le secret du sauvetage des pays sous-développés, avant que Mao Tse Toung le retrouve et l'applique. C'est tout simplement « **l'investissement du travail** », source d'épargne possible la plus importante.

Il faudra que l'on nous explique ce que cela signifie. Sinon notre mauvais esrpit nous inciterait à avilir le brevet d'inventeur de M. René Dumont et à chercher des précurseurs à Mao Tse Toung.

La commune obligatoire qui se substitue au kolkhose, selon Robert Guillain, détruit la famille selon Louzon, et — selon René Dumont — libère les paysannes du travail ménager et de la garde des enfants et permet de les affecter massivement à la production... a pour but inavoué d'employer une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse aux grands travaux d'aménagement du territoire, à la grande production agricole, à la production industrielle « désurbanisée ».

C'était exactement le but de la loi anglaise des Pauvres votée en 1834, qui supprima la loi d'Elisabeth et l'Act de 1662 fixant à leurs paroisses les travailleurs pauvres, les indigents valides. En pleine révolution industrielle, on brisa ces liens locaux et familiaux, on supprima les secours aux pauvres, que l'on obligea à choisir entre le workhouse — la Bastille des Pauvres — où l'exode des comtés ruraux vers les villes de fabriques.

Choix libre bien entendu, comme étaient libres les parents qui livraient à l'industrie les enfants de six ans. Le progrès en Chine, c'est que l'on veut

supprimer tous les aléas des déplacements, tous les dangers de la concentration urbaine. C'est la fabrique qui va vers les ruraux...

Et quant à cette ambition de suppléer à la médiocrité de l'outillage par l'abondance massive de la main-d'œuvre, on pourrait lui trouver des précédents beaucoup plus lointains. On s'étonne parfois que le miracle grec, que les prodigieuses anticipations des sages et des savants antiques (il est prouvé aujourd'hui que l'on avait trouvé le principe de la machine à vapeur, plusieurs siècles avant Jésus-Christ) n'aient guère modifié les conditions techniques de la production. C'est que l'esclavage fournissait une main-d'œuvre abondante au plus bas prix.

L'INFLATION DE POPULATION

Robert Guillain (« le Monde », 18 octobre 1958) a mis l'accent sur l'essentiel. Puisqu'il est entendu que l'on veut employer à l'égard d'éléments humains la terminologie financière s'il y a « investissement du travail », c'est parce qu'il y a inflation de population. La Chine grossit de quinze millions de Chinois par an. Il ne s'agit pas de construire pour 600 millions, mais pour un milliard d'habitants en 1980. D'où la nécessité de la vitesse, de l'accélération du rythme. **« Toujours plus, toujours plus vite, toujours plus frugalement... »** Tels sont les slogans lancés par les chefs. Et on comprend que ceux-ci dénoncent et rejettent les objections formulées au sein même du parti : **fatigue des travailleurs, accidents, baisse de qualité, difficultés techniques ou financières... tension dans le peuple.**

On n'ose formuler la pensée que lève en nous un tel mépris des facteurs humains : le gaspillage n'est-il pas un moyen de prévenir l'inondation ? La construction accélérée ne peut-elle jouer — tout aussi efficacement — le rôle qu'attribuaient autrefois aux guerres et aux famines des statisticiens impassibles et féroces ?

Comment d'ailleurs ne pas s'interroger sur le succès d'une transformation aussi profonde de la société chinoise, accomplie en un mois, avec la volonté **« enthousiaste »** de tout le peuple, alors que la révolution compte déjà dix années d'existence ? En dix ans, la Révolution française avait évolué de Necker à Napoléon en passant par Robespierre, mais ni la dictature militaire, ni la restauration bourbonienne ne purent reprendre aux paysans et aux bourgeois les positions économiques et sociales arrachées aux privilégiés.

Faut-il croire que Mao Tse Toung — en dix ans, en dix-sept ans même, car c'est en juin 1941 qu'il prit la direction des opérations communistes en Chine — a été incapable d'accomplir autre chose que des exploits militaires et la liquidation des oppositions à sa dictature ? En 1817, Napoléon, prisonnier à Saint-Hélène, laissait sur la route parcourue depuis 1800 d'autres monuments que les ossuaires glorieux de Rivoli, Austerlitz et Wagram : une organisation administrative, une université centralisée, la Banque de France, le code civil, le Concordat... même le statut de la Comédie-Française... les toiles d'Oberkampf et le sucre de betterave...

L'inflation de population alourdit sans nul doute le problème de la « scolarisation » des masses chinoises. On ne peut reprocher au gouvernement de Pékin un énorme retard dans ce domaine. On peut cependant s'étonner qu'après dix ans de régime communiste, la Chine reste un des pays du monde où l'analphabétisme est proportionnellement le plus dense. Mais on reste stupide en entendant la propagande officielle proclamer que le nombre des écoles secondaires a été multiplié **douze fois en un an, celui des institutions d'enseignement supérieur quatre fois.** En un mois, une province aurait créé **près de huit mille écoles pour plus de trois cent mille enfants.** Fixons, s'il vous plaît, ces chiffres qui donnent une farandole fantasmagorique. En comptant cinq professeurs par établissement secondaire et dix par établissement supérieur, **l'augmentation des effectifs enseignants atteindrait là 1.100 %, ici 300 %.** En se basant sur 50 élèves par classe, **cette province aurait recruté en un mois 6.000 nouveaux instituteurs.** Si cette masse innombrable de collègues chinois des trois ordres existait au début de 1958, où vivaient-ils, que faisaient-ils ? Peut-être sont-ils sortis tout armés du cerveau de Mao Tse Toung ?

UN EPANOUISSEMENT... RECTIFIE

Mais les lyriques apologistes de la nouvelle révolution chinoise restent assez discrets quant à l'évolution qui l'a précédée. La courbe qui monte offre une vision séduisante. La ligne brisée aux angles très aigus offense les regards. Il suffit de remonter de deux années en arrière pour vivre un roman « noir » ou prologue bleu. Il y eut en effet en 1956 et jusqu'en juin 1957 une période de libération définie par la poétique formule **« que toutes les fleurs s'épanouissent harmonieusement ».** Ce fut alors une explosion de mécontentements, de critiques violentes, une éruption à la surface des oppositions qui avaient circulé dans les profondeurs et dont les trajectoires visèrent la tête, le parti, les principes de la dictature totalitaire.

Le 13 juin 1957, l'ombre d'une muraille abrupte tombait sur les fleurs épanouies. Les mécontents et les opposants en s'affirmant lors de la période libérale s'étaient dénoncés eux-mêmes et offerts aux coups de la « rectification ».

On peut en effet reconnaître à Mao Tse Toung quelque supériorité sur Staline, c'est que la méthode stalinienne a été non méprisée, mais perfectionnée par l'expérience. Staline, depuis sa victoire sur Trotsky et Zinoviev n'avait toléré aucune opposition. Il lui fallait monter de toutes pièces des procès dont les conclusions étaient arrêtées préalablement et où l'accusation taillait à plein drap et fabriquait les preuves et les aveux. Mao Tse Toung a toléré la libre expression des tendances pendant un temps assez long pour que les suspects motivent innocemment leur culpabilité. Un machiavélisme aussi savant autorise l'hommage au metteur en scène. C'est moins artificiel et peut-être plus humain qu'en U.R.S.S., car il n'est pas absolument nécessaire de liquider physiquement des gens qui ont avoué spontanément, avant d'être inculpés.

« Saturne », le cahier périodique de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire — dont nous regrettons la disparition — a publié des documents chinois — traduits directement et complètement — qu'il faudrait conserver et diffuser. Nous ne pouvons que renvoyer nos camarades à la collection qui éclaire parfaitement sur les tournants de cette ligne brisée. Les numéros du premier semestre de 1958 nous apportent une riche documentation, d'où nous ne tirons que quelques éléments.

UNE EPURATION REVELATRICE

Au début de 1958, Lo-Jouci-Tsing a présenté à une réunion des cadres un rapport sur le bilan de la nouvelle épuration. Il nous apprend que l'on a découvert plus de 100.000 contre-révolutionnaires, dont des « bourreaux sanguinaires », des « assassins » qui — au nombre de 220 — étaient membres d'organismes gouvernementaux. Si on a pu assouplir cette politique de répression et de liquidation, c'est parce que des succès ont été enregistrés dans le domaine des trois grandes réformes. De quoi s'agit-il : **de la collectivisation des terres et des moyens de production dans l'agriculture, de la création de coopératives artisanales, de la socialisation progressive de l'industrie et du commerce privés.**

Ainsi c'est huit ans après la prise du pouvoir que

la socialisation a été engagée. Et les succès décisifs signalés en janvier 1958 sur le plan rural ne furent que **provisoirement** décisifs, puisqu'il a fallu accomplir la révolution agraire de septembre 1958.

Parmi les cas révélateurs de cette épuration massive, il convient de citer celui de Ting-Ling, romancière célèbre, qui avait adhéré au parti en 1934, après son arrestation et l'exécution de son mari par le Kuomintang, et qui occupait des fonctions très importantes dont celle de « **chef du bureau de la littérature au Département de la propogande** ». Elle a été exclue pour avoir « **sapé la direction du parti dans les lettres et les arts », prôné une ligne individualiste bourgeoise, formé le projet de décrire les aspects sombres de la vie du peuple dans la nouvelle société** »...

MOBILISATION DES MASSES

Evidemment les droitiers impliqués dans une grande « conspiration » (cela ne vous rappelle rien ?) sont qualifiés de contre-révolutionnaires, de défenseurs du capitalisme, d'agents des impérialistes américains et de la clique nationaliste de Formose. Cependant ce qui leur est explicitement reproché, c'est — outre leurs critiques sur la rapidité de l'édification « socialiste » — de réclamer le respect de la légalité instituée par la révolution et surtout de ne pas reconnaître le rôle dirigeant du parti communiste.

Il est souvent question des « masses » dans le rapport et les autres déclarations officielles. Outre que c'est là une expression inventée par le bolchevisme et qui — à ma connaissance — n'appartient pas à la terminologie marxiste, il est bien question de l'intervention des masses, mais sous la forme d'une mobilisation dirigée par les organes locaux du parti. Cependant que l'on a purement et simplement invalidé, en février 1958, quarante députés de l'Assemblée nationale populaire. La démocratie se manifeste essentiellement par l'organisation de la délation, la dénonciation publique des « traîtres », la transmission des ordres d'en haut jusqu'aux couches profondes du peuple par les comités du parti : mobilisation, militarisation...

Peut-être faudrait-il aussi signaler l'opposition entre le régime et l'Eglise catholique. Voilà qui comblera ce pauvre Lorulot — pontife de la Libre-Pensée — qui qualifiait de « terreur cléricale » l'admirable révolution hongroise de 1956. Nous avons déjà souligné la confusion entre l'anticléricalisme libre-penseur et la lutte politique contre une Eglise « universelle » échappant au contrôle de l'Etat. C'est une duperie que d'associer à la défense de la Libre-Pensée les défenseurs d'un régime qui ne vit que par l'asservissement des corps et des âmes. Mao Tse Toung, comme ses illustres précurseurs Staline et Hitler, préfère sans doute son Eglise impériale à toutes les autres confessions, mais il veut bien utiliser celles-ci — provisoirement — à condition que toutes se soumettent à l'Etat. Les associations catholiques chinoises — convenablement épurées — rendent hommage au gouvernement de Pékin « **qui s'est montré plein de sollicitude envers l'Eglise catholique, qui a supprimé les taxes sur les immeubles de l'Eglise, qui a apporté une aide puissante à la reconstruction des presbytères et des églises...** »

Mais il faut une Eglise... « **patriotique** » **dirigée uniquement par des Chinois,** animée par des associations catholiques financées par le gouvernement, poussant les curés à être des agents politiques de propagande gouvernementale.

UN PEUPLE SOUMIS A L'ENREGISTREMENT

Enfin, il est dans la politique de rectification, d'épuration et de répression, une mesure sur laquelle les thuriféraires de Mao Tse Toung ne nous ont guère éclairés. Il s'agit cependant de la préparation et peut-être de l'explication de la révolution des communes. C'est le règlement sur **l'enregistrement de la population** qui, de l'aveu des commentateurs officiels, a pour but d'organiser la surveillance policière et surtout « **d'empêcher les émigrations inconsidérées des paysans désireux de s'établir dans les villes, à contrôler les déplacements vers les régions frontalières et en limiter la durée.** »

Bien entendu, les masses ont accepté avec « enthousiasme » cette réglementation qui nous ramène au temps du servage féodal. Le Comité central du parti communiste s'y est employé. Comment ne serait-on pas séduit par ce paternalisme qui place un frère prêcheur aux côtés du gendarme... à moins que ce ne soit un maître Jacques qui porte alternativement le froc ou l'uniforme.

« **Renforcer l'éducation idéologique dans les régions rurales. Renforcer dans les gares et les centres de communication le travail d'exhortation et d'opposition à l'égard des paysans désireux de s'établir inconsidérément dans les villes. Dans les villes et les régions minières et industrielles, il faut mobiliser les paysans qui y sont venus inconsidérément, les inviter à regagner leur village et leur interdire strictement d'errer ou de mendier.** »

REGIME SOCIALISTE NEGATION DU SOCIALISME

En présentant ici l'envers des médailles de Nasser et de Mao Tse Toung, nous n'avons pas la prétention de résoudre les grands problèmes posés qui orientent sans nul doute tout l'avenir du monde. C'est-à-dire :

L'aide aux pays sous-développés, la formation des nations, l'industrialisation, les réformes agraires, les migrations des campagnes surpeuplées vers les villes tentaculaires, et surtout l'alarmante inflation de population.

Il est évident d'autre part que si Nasser ne sera jamais un allié sûr de Khrouchtchev, Mao Tse Toung a accompli son ascension vers le pouvoir, hors du stalinisme et même souvent contre Staline.

Il y a une double analogie à établir — malgré l'énorme différence de poids — entre le régime chinois et le régime yougoslave.

La victoire de Mao Tse Toung comme celle de Tito s'est accomplie par une force militaire indépendante et non par la simple exportation de « gauleiter » dans les fourgons soviétiques.

Et les deux révolutions furent exécutées par des troupes essentiellement paysannes, sans que puisse intervenir un mouvement ouvrier inexistant. Si la Russie de 1917 a vu le bolchevisme utiliser aussi le pacifisme des moujiks.. encore pouvait-elle entendre une classe ouvrière, déjà organisée et vaguement consciente de sa mission. Rien de semblable en Yougoslavie et en Chine.

Or, si l'on peut raisonnablement — et l'expérience russe y conduit — douter des possibilités socialistes dans un pays dont l'industrialisation est à peine engagée, il ne peut même plus être question de socialisme, lorsque l'industrialisation dépend des créations arbitraires et artificielles de l'Etat.

La Chine pouvait-elle évoluer normalement d'une sorte de césarisme agraire à la démocratie capitaliste ? Devait-elle au contraire, par nécessité géographique et historique, entreprendre immédiatement une expérience socialiste avec exploitation collective des ressources agricoles, création d'industries nationalisées ?

Deux conceptions qui peuvent se disputer en notre esprit. Mais il y a les faits. C'est-à-dire un despotisme totalitaire qui pèse sur six cent millions d'individus asservis et militarisés. Ce n'est pas le capitalisme libéral, ce n'est peut-être pas le stalinisme, ce n'est certainement pas le socialisme, à moins d'accepter pour la Chine cette formule que nous avons toujours rejetée pour la France et pour la Russie : qu'un régime est socialiste parce que se maintien-

nent au pouvoir par tous les moyens des gens qui ont usurpé le titre de socialistes.

Il y a quelque trente ans, l'ami Louzon protestait parce qu'on le traitait de Sorélien : **« Sorel était simplement comme nous, l'héritier de Pelloutier ».** C'est peut-être ce jour-là que j'ai compris la haute portée du message de Pelloutier, non seulement du Pelloutier organisateur des Bourses du Travail, mais aussi du Pelloutier qui appelait autour de lui **« les ennemis irréconciliables de tout despotisme moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même. »**

Cet humanisme ouvrier, c'est pour nous la justification du socialisme authentique. Il peut éclairer en Egypte et en Chine ceux qui voudront animer les travailleurs et libérer les hommes.

Roger HAGNAUER.

P.-S. — J'avais écrit mes propos sur la Chine, lorsque j'ai lu l'article de Raymond Cartier **« Rêve et folie de Mao »** paru dans « Match » du 10-1-59. L'auteur à qui le territoire de la Chine populaire est interdit a dépouillé à Hong-Kong toute la presse, toute la documentation officielle sur l'An X de la Révolution. Et cela illustre parfaitement ce que nous disons ici, avec des révélations ahurissantes.

Par exemple : « des limites à ne pas dépasser dans les communes du peuple : chaque travailleur doit jouir de huit heures de sommeil et de quatre heures de repos... », donc il ne faut pas travailler plus de **douze heures par jour.**

Par exemple : le professeur de biologie à l'Université de Wou-tchang qui, à la suite de la visite du chef, écrit une rhapsodie dans la presse sous ce titre : **« Qu'ai-je fait pour mériter que le président Mao fasse un geste de la main dans ma direction ?... »**

Et la conclusion est digne des plus nobles conteurs de la vieille Chine : **« Nous étions des chenilles... nous devenons des papillons... »**

R. Cartier semble convaincu de la disgrâce ou tout au moins de la retraite « volontaire » (sic !) de Mao. Il nous apprend que l'on a déjà reconnu l'échec de la politique des petits hauts-fourneaux **« qui a causé des dommages économiques incalculables ».**

Cela devrait être facile à vérifier, si l'on voulait bien arrêter la musique des apothéoses.

Lettre de Tunis

TUNISIFICATION INJUSTE

Entre la Noël et le jour de l'An — sur un simple préavis de quarante-huit heures — la municipalité de Tunis a retiré les licences d'exploitation de taxi à tous les étrangers.

Environ 300 licences pour 252 propriétaires.

Voici les raisons qu'on a données de ces retraits :

1° L'attribution de ces licences, faite sous le Protectorat, l'avait été dans « un esprit de discrimination » et avec le souci de bien servir les copains. Certains en avaient obtenu quatre ou cinq dont on leur envoyait le revenu en France ;

2° L'octroi d'une licence est une faveur dont les Tunisiens seuls doivent profiter. Les bénéficiaires seraient, à l'avenir, des chômeurs méritants, des infirmes ou des veuves de résistants qui en tireront un modeste revenu en les louant (10 à 12 dinars par mois).

Nous voulons bien croire que des Tunisiens déshérités profiteront, seuls, de ces licences, mais il n'est pas vrai que toutes celles qui ont été attribuées aux étrangers sous le Protectorat l'aient été dans un esprit de discrimination. Beaucoup d'entre elles avaient été l'objet de mutations quand le taxi BB a remplacé la voiture de place. Elles avaient été commercialisées pour des sommes assez rondelettes : 700.000 à 1 million de francs.

Or, les premiers détenteurs de ces licences, des cochers de fiacres, Maltais ou Italiens, n'avaient pas tellement la cote d'amour sous le Protectorat. Il est difficile de les considérer comme rentrant dans le cadre de l'esprit de discrimination.

En fait, c'est à la propriété commerciale de l'étranger que la municipalité de Tunis s'est attaquée.

Et elle l'a fait sans aucune humanité.

On me signale des cas pénibles. Entre autres, celui de ce vieillard paralysé dont la femme, âgée de 65 ans, est obligée de faire des ménages. Ils n'avaient pour vivre que la location de leur taxi. Lequel faisait vivre également deux chauffeurs, dont un père de sept enfants.

Il était pourtant facile à la municipalité de connaître les cas d'espèces, vu que le recensement des propriétaires de taxi avait été fait, à partir du 15 décembre, par les services de la Sûreté nationale.

Mais pour intéressants que soient les propriétaires-conducteurs — certains sont dans les dettes, leur taxi n'étant pas fini de payer — les chauffeurs non propriétaires le sont davantage.

Un taxi donnait du travail à deux hommes, au moins : le patron et un chauffeur, parfois trois, quand la même voiture passant de l'un à l'autre circulait sans interruption nuit et jour.

Conséquences de la mesure municipale : 500 chômeurs environ, dont plus de 300 chauffeurs qui, eux, n'ont rien à vendre, même plus leurs bras dans la situation actuelle. Avec une famille nombreuse pour la plupart, trois ou quatre enfants. Et souvent de vieux parents à charge, comme il est courant dans les milieux ouvriers.

Deux mille personnes sans ressources, du jour au lendemain.

Quarante-huit heures de préavis !

Moins d'égards que pour les gens de la Main rouge.

Or, Giovanni et Carmelo, l'Italien et le Maltais, ne sont pas comme Jean ou Toussaint, Français de la métropole ou de Corse, des hommes qui se sont implantés ici par le droit du plus fort.

Si ces derniers étaient des privilégiés ne vivant que de l'exploitation des biens et du travail d'autrui, les premiers appartenaient à des générations qui, de père en fils, ont gagné leur pain à la sueur de leur front et non pas à celle du burnous.

Le seul droit dont ils se réclament est le droit au travail. Le droit des gens, en somme.

Accueillis avec sympathie, bien longtemps avant l'occupation française, leurs pères ont contribué grandement à la mise en valeur de ce pays, en accomplissant d'innombrables travaux, depuis les plus humbles aux plus remarquables, tous indispensables comme l'agriculture, le bâtiment.

Souvent, les autorités tunisiennes leur ont rendu hommage, ainsi qu'à leurs fils. A maintes reprises, dont certaines très récentes, on les avait assurés qu'il ne leur serait fait aucun tort. Et voilà qu'on traite ces travailleurs authentiques pis que des parasites invétérés. Pour un os à ronger à jeter en pâture à la misère tunisienne.

⁂

Les journaux du 10 janvier ont annoncé que TRES BIENTOT 250 petits taxis — les BB — seront mis en circulation aussitôt que la « reconversion » sera faite, c'est-à-dire quand les licences en faveur des candidats tunisiens qui se sont manifestés, auront été attribuées.

A ce jour, 27 janvier, à notre connaissance, il n'y a encore rien de nouveau. Ça viendra sans doute, comme le vote de la Constitution. Elle devait être prête pour la fin de l'année, affirmait le président du Néo-Destour dans son discours du 3 octobre...

Mais revenons à nos taxis.

En supposant que les 250 circulent très bientôt, combien de chauffeurs européens chômeurs seront employés ? Car on ne leur a pas retiré leur permis de conduire.

On nous a signalé le cas d'un ex-licencié italien qu'un propriétaire tunisien de quatre taxis voulait embaucher comme chauffeur. Ses trois collègues tunisiens ont protesté et ils sont allés jusqu'à la grève pour faire échec au patron. La place ne devait être prise que par un Tunisien.

Les chauffeurs étrangers sont donc en droit de penser qu'ils auront des places, s'il en reste. D'autant qu'ils sont nombreux à avoir remarqué — et ce n'est pas le moins navrant des aspects de cette situation — que depuis l'affaire des taxis, le frère de misère italien ou maltais, le grand copain d'hier, est devenu le pelé, le galeux des « Animaux malades de la peste ».

La mesure municipale a ouvert une porte de l'écluse raciste.

Le national balaie l'international !

Il ne peut en être autrement, quand un secrétaire adjoint de l'U.G.T.T. (Tliba) déclare : « Nous sommes contre la lutte des classes. » Comme si une organisation syndicale, digne de ce nom, avait une autre raison d'être.

Dans un pays où la presse est muselée et l'U.G.T.T. bureaucratisée, il est normal que l'étranger bafoué — quand il n'est pas contractuel — ne se sente plus en sécurité. Matériellement parlant, s'entend.

Donc, les ambassades sont prises d'assaut, c'est-à-dire que les démarches, avec quelques manifestations orageuses, se succèdent sans arrêt. Une délégation italienne est même allée à Rome pour faire du potin, si nécessaire.

Les chauffeurs de taxi chômeurs demandent leur rapatriement et celui de leur famille.

D'autres corporations suivront. Les prête-noms tunisiens qui s'offrent — avec une arrière-pensée évidente, après l'atteinte à la propriété commerciale des taxis — sont une invitation au voyage, car elles annoncent la valse des patentes, de toutes sortes, à bref délai.

Quelle que soit la sympathie officielle qu'on lui rétémoigne, le travailleur étranger est persuadé que, dans le cadre de la reconversion de l'économie tunisienne, il sera mis dans l'obligation de s'en aller.

Ces craintes sont confirmées par le discours (1) du 22 janvier du président de la République, qui demande au peuple tunisien exsangue encore plus de sacrifices pour triompher dans la bataille économique engagée. Défense du dinar oblige !

Alors que le Marché commun, en lui ouvrant toutes grandes les portes françaises, italiennes, allemandes, se présente comme une planche de salut inespérée, avec tous les avantages des lois sociales qui n'existent que dans les pays européens.

Au fond, une chance inouïe. Au point d'éveiller la jalousie des juifs tunisiens qui ne se sentent plus guère à l'abri derrière leur nationalité, depuis l'affaire des taxis.

LE COMPLOT « YOUSSEFISTE »

Le 23 décembre 1958, la Haute Cour de Tunisie a rendu son jugement sur le « complot youssefiste » : 9 condamnations à mort (5 détenus, 4 en fuite dont Salah Ben Youssef) ; 3 aux travaux forcés à perpétuité ; 6 à 20 ans de travaux forcés (dont Tahar Amira, ingénieur en chef du Service des Mines au ministère des Travaux publics) ; 2 à 15 ans de travaux forcés ; 1 à 10 ans de travaux forcés ; 17 à 10, 5 ou 3 ans de prison ; 5 sursis ; 10 acquittements.

Le président de la République a commué la condamnation à mort de cinq détenus en travaux forcés à perpétuité.

Cette grâce était attendue par tout le monde.

Punir de la peine capitale le délit d'intention était inconcevable. De plus, qui dans ce procès est apparu comme en voulant vraiment à la personne du président ? Celui qui, au moment de donner l'ordre de frapper, s'est rappelé miraculeusement le verset du Coran qui condamnait son geste, ou bien celui dont les promesses jamais tenues s'accompagnaient toujours d'une demande d'un peu plus d'argent ?

Que Salah Ben Youssef veuille parvenir au pouvoir par tous les moyens, c'est normal de la part d'un homme condamné à mort par son rival. Mais les complices dont il a besoin paraissent introuvables.

Tel qui en voulait à Bourguiba au lendemain de l'autonomie interne ne suit plus Salah Ben Youssef depuis la proclamation de l'indépendance, surtout jusqu'à attenter à la vie du président de la République, quels que soient ses désaccords avec lui.

Nous savons que malgré les témoignages de fidélité « à la politique clairvoyante du président » — qui viennent de tous les coins du pays — la situation économique ne permet de réjouissances que sur commande, mais personne ne trouve que l'assassinat soit une solution.

En revanche, tout le monde voudrait de cette démocratie qui, si elle ne résout pas tous les problèmes, permet au moins de critiquer la politique du gouvernement.

Mais celui-ci n'admet pas la critique.

***

Ce procès est un amalgame des desseins de Ben Youssef avec le besoin de tout citoyen de donner son avis sur les affaires de la cité. Donner à ces desseins et à ce besoin le complot pour dénominateur commun, c'est peut-être prouver qu'on est le plus fort mais pas forcément qu'on ait raison.

En tout cas, le jugement de la Haute Cour apparaît à chacun comme une menace, une épée de Damoclès suspendue sur sa tête.

Sans doute le gouvernement juge-t-il la situation actuelle explosive pour régner par la crainte. Il n'empêche que des hommes dignes de ce nom — doublés de techniciens remarquables — dont le pays a tellement besoin — gâcheront leur jeunesse à tisser des paillassons d'alfa dans le bagne de Porto-Farina.

Et comment ne pas être ému par les déclarations des accusés avant la sentence de la Haute Cour :

« Je suis innocent... Je n'ai pas comploté contre l'Etat, j'ai la conscience tranquille... J'ai consacré toute ma vie à ma patrie et je suis ennemi de tous les destructeurs du régime... Je demande à être rendu au service de mon pays... Je demande au président Bourguiba dont j'ai servi la cause durant dix ans et à la Haute Cour d'être indulgents en ma faveur... Dix mois passés en prison m'ont fait perdre deux ans d'études, rendez-moi à mes professeurs, je suis innocent... Je n'ai jamais pris part à un complot, j'ai la conscience nette, j'ai confiance en votre justice... Je n'ai rien à ajouter ; je ne sais rien de cette affaire ni de près ni de loin... Dieu m'est témoin que je suis innocent... »

J.-P. FINIDORI.

(1) Nous en parlerons plus longuement dans la prochaine R. P.

POUR UN MOUVEMENT SYNDICAL UNI ET DEMOCRATIQUE

Les responsables des organisations syndicales et les militants syndicalistes regroupés sous le signe de l'action pour un Mouvement syndical uni et démocratique,

Constatent que les mesures financières, sociales et économiques prises récemment par voie d'ordonnances ou de décrets ont soulevé les protestations de toutes les organisations syndicales représentatives de la classe ouvrière. Celles-ci ont dénoncé avec force des dispositions qui contribuent à faire supporter essentiellement aux travailleurs le poids de charges nouvelles, et concourent en fait à diminuer leur pouvoir d'achat ;

Constatent que toutes ces mesures ont été prises sur rapport d'un comité d'experts animé par M. Rueff et sans aucune consultation des organismes ou conseils ayant une représentation ouvrière.

Par ailleurs, ils rappellent que la politique financière et économique prônée en 1935 par M. Rueff a eu de désastreuses conséquences.

Ils précisent que si une telle attitude à l'égard de la classe ouvrière organisée a pu se manifester c'est en raison même du pluralisme syndical présent ayant pour conséquences une efficacité limitée et une grande masse de travailleurs inorganisés.

En présence d'une telle situation, ils invitent leurs camarades travailleurs à œuvrer à la réunification syndicale sur la base de la déclaration commune pour un Mouvement syndical uni et démocratique.

LE ROLE DES LIBERTAIRES A CUBA

La « R.P. », qui a déjà publié en son numéro de janvier 1959 le programme de Fidel Castro, a reçu de l'Association libertaire de Cuba les deux messages suivants :

La révolution armée vient de triompher dans notre pays, et nous avons quelque peine à manier la plume ; mais dominant l'émotion qui nous étreint en cet instant de victoire, nous essayerons de vous informer, par les quelques lignes qui suivent, en synthétisant, plus qu'en complétant les nouvelles que nous avons diffusées de temps à autre au temps de la tyrannie, soit de Cuba, soit de l'étranger.

L'Association libertaire de Cuba étant une organisation légale, nous avons compris dès les premiers moments la nécessité de poursuivre notre tâche de militants dans la lutte contre la dictature, en usant de diverses tactiques, de façon que le travail soit mené en limitant le plus possible les effets de la répression. C'est ainsi que nos camarades ont mené leurs activités révolutionnaires au sein de divers organismes clandestins qui se sont formés, les uns dans le mouvement 26 *de Julio* (M. 26. 7), d'autres dans l'*Organisation Autentica* (O.A.), certains dans le *Directorio Revolucionario* (D.R.), le *Movimiento de Resistencia civica* (M.R.C.), le *Directorio Obrero Revolucionario* (D.O.R.) et la *Fédération estudiantine universitaire* (F.E.U.) devenue clandestine. En même temps, notre local servait de lieu de contact et de réunion et, dans les périodes où la censure imposée par le gouvernement le permettait, nous nous manifestions publiquement par des brochures et des tracts signés de notre organisation légale.

Au cours des deux dernières années pendant lesquelles ce travail était devenu impossible, nous avons poursuivi nos activités dans la clandestinité, sous les initiales U.R.O. (*Union Revolucionaria Obrera*) pour rendre publique nos pensées et nos consignes.

Pendant que ce travail était mené dans le pays, plusieurs camarades qui avaient dû se rendre à l'étranger pour échapper aux persécutions, faisaient cause commune dans l'exil avec d'autres réfugiés, et créaient des comités groupant toutes les tendances — notamment à New-York — pour réunir des fonds et mener la propagande en faveur de la révolution. Il y a lieu de signaler la précieuse collaboration que nous offrit la Ligue libertaire de New-York, laquelle nous prêta un appui décidé, à nous comme aux autres secteurs révolutionnaires, et dont le secrétaire général, au nom de la L.L., participa aux meetings et réunions.

Pendant cette période de lutte clandestine, plusieurs camarades furent emprisonnés, persécutés, exilés. La victoire révolutionnaire a ouvert les portes des prisons et tous les émigrés sont revenus, si bien qu'aujourd'hui tous les camarades qui étaient absents pour ces motifs sont réunis.

Il est trop tôt encore pour porter un jugement assuré sur l'orientation que va prendre le pays. Mais sans aucun doute, la dictature assassine et lâche, ne pourra reprendre le pouvoir sur le peuple, car les mesures nécessaires sont prises pour que ni aujourd'hui, ni plus tard, cette éventualité ne puisse se produire.

***

Ce qui est le plus net dans le mouvement actuel, ce qui lui donne son caractère et ses possibilités, c'est son essence profondément populaire : les milliers d'hommes en armes des montagnes, ont été, par leur courage et leur audace, le bélier qui a brisé la forteresse dictatoriale. Mais derrière eux, les animant et les aidant matériellement, entretenant leur foi dans la victoire, le pays s'est retrouvé en majorité étonnante.

L'action constante dans les villes et les villages, la propagande clandestine étendue, inlassable dans toutes les régions, correspondant à l'union de tous les groupes désireux de lutter, ont jeté le découragement et la méfiance dans les rangs gouvernementaux et détruit en leur sein — même chez les militaires — le « moral » qui les faisait rester fidèles à la tyrannie.

En raison de ces circonstances, nous croyons qu'une nouvelle époque s'ouvre dans la vie civique : les changements institutionnels ne nous enthousiasment et ne nous illusionnent pas, mais nous avons l'assurance que pour quelque temps au moins, nous jouirons des libertés publiques, suffisantes pour nous garantir les possibilités de propagande.

Les éléments mêlés à la révolution sont divers et parfois contradictoires : dans un mouvement de l'ampleur et de la force de celui-ci, tous les secteurs sont représentés et ce n'est sûrement pas celui qui exprime des conceptions libertaires, voire celui réellement libéral, qui est le plus fort.

Les doctrines du centralisme d'Etat ont malheureusement fait des ravages, comme en bien d'autres pays, et nombreux sont ceux qui, sincèrement désireux d'œuvrer au renouveau, enserrent toutes les possibilités dans un ordre rigide et autoritaire.

Une des formes que prennent ces doctrines est le supernationalisme, courant dangereux du fait qu'en Amérique il présente des arguments apparemment valables pour s'imposer et parce qu'il pourrait facilement dégénérer en un mouvement apparenté au nazisme.

L'influence catholique est également à redouter, étant donné la duplicité dont l'Eglise a su faire preuve au cours des dernières années. Alors que Batista donnait des centaines de milliers de pesos à l'Eglise — et qu'il faisait placer un Christ sur un des points les plus élevés de La Havane — nombreux étaient les catholiques qui luttaient durement sur tous les fronts, et bien des prêtres étaient parmi les plus audacieux. Dès que la vie normale sera restaurée, l'Eglise tentera de capitaliser ses actions.

Le communisme est également dangereux : aussi dangereux que l'Eglise catholique et que le supernationalisme. Il ne possède pas une force numérique déterminante, mais il est habile, bien organisé et sans scrupules, et il cherchera de mille manières à poursuivre ses fins. Heureusement, les réalités politiques actuelles font que ses activités ne peuvent être que limitées ; d'autre part, il est fort discrédité. Cependant, brandissant le drapeau du patriotisme libéral et appelant à l'Union sacrée, il s'infiltre un peu partout, surtout dans les secteurs ouvriers. Ce qui cause un tort considérable aux communistes, c'est leur servilité envers la Russie et les consignes que, de ce fait, ils ont dû lancer pour tenter des mouvements ingrats dans les circonstances présentes : il leur a été malaisé de saboter la récolte de canne à sucre, dont les Etats-Unis ont besoin et que tout Cuba attend pour remédier à la décadence de la vie économique.

Le mouvement ouvrier présente des problèmes très graves et se trouve placé dans des conditions très spéciales : depuis la chute de Machado et jusqu'à maintenant, avec une aggravation au cours des derniers temps, il a été un puissant moyen de manœuvre du gouvernement. Le fait qu'une Centrale syndicale ait été créée pendant la révolution souligne la volonté du mouvement ouvrier de ne pas abandonner son auto-détermination.

Il y aura (il est en cours) un changement total dans sa direction, mais ce changement ne prendra pas un aspect fondamental. Dans ce domaine, les communistes travaillent avec acharnement pour reconquérir l'hégémonie qu'ils avaient gagnée il y a quelques années, sous le règne de Batista. Sans doute, les circonstances ne sont-elles pas les mêmes et nous croyons que, malgré leurs efforts, ils ne parviendront pas à atteindre leur but.

Voilà ce que nous pouvons succinctement vous dire. La situation, malgré tout, nous permet d'œuvrer, et nous agirons avec ardeur, avec foi, avec persévérance et sans perdre de vue les réalités.

LE CONSEIL NATIONAL.

LE PREMIER CONGRÈS DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS D'AFRIQUE NOIRE

Trois cents délégués syndicaux, venus surtout des régions de l'Afrique française (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Guinée, Cameroun, Togo) se sont réunis en congrès, du 15 au 18 janvier dernier, à Conakry (Guinée).

L'ensemble de ces territoires compte environ 25 millions d'habitants, dont environ cent mille Européens, et l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (U.G.T.A.N.) déclare contrôler 200.000 membres. Il faut tenir présent à l'esprit que la faible industrialisation de ces régions exclut une classe ouvrière nombreuse et que les syndiqués noirs sont avant tout des fonctionnaires, des travailleurs des services publics, des employés.

Il existe, depuis l'après-guerre, une certaine poussée industrielle (huileries, scieries, usines à papier, fibres, conserves de poisson et de viande, moulins et boulangeries, matériaux de construction, etc.) mais ce développement est très inégal suivant les régions et il n'a pas transformé leur caractère essentiellement agricole.

La réunion en congrès de l'U.G.T.A.N. marque une étape d'une certaine importance. Elle signale avant tout que la période des prolongements africains des centrales métropolitaines (C.G.T., Force Ouvrière, C.F.T.C.) est terminée. Dès avril 1956, une C.G.T. africaine était créée par Sekou Touré, entretenant encore de bonnes relations avec la C.G.T. française et la F.S.M., mais refusant l'affiliation.

En septembre 1956, les leaders communistes ralliaient la C.G.T.A. (Abdoummaye Diallo, notamment) qui, en janvier 1957, se transformait en U.G.T.A.N.

Le phénomène caractéristique de cette évolution, c'était que l'influence communiste sur la plupart des militants n'avait pu empêcher la passion nationaliste de prendre le dessus.

Au récent congrès de Conakry, Sekou Touré, qui est à la fois président de la République de Guinée et président de l'U.G.T.A.N., a déclaré : « La lutte contre le colonialisme rend la lutte des classes inopportune. » C'est la plate-forme de l'indépendance africaine qui est choisie et les syndicats ne sont considérés que comme un facteur parmi beaucoup d'autres, de la lutte pour l'indépendance. Par l'U.G.T.A.N., Sekou Touré influence ceux des nouveaux Etats qui ont préféré demeurer au sein de la Communauté française et pousse leurs leaders à revendiquer plus d'indépendance.

Le refus de l'U.G.T.A.N. de s'affilier à la F.S.M., à la C.I.S.L. ou à la C.I.S.C. correspond à une méfiance profonde envers les internationales considérées comme des organisations européennes. Par contre, la désignation de John Tattegah (des syndicats du Ghana) comme vice-président de l'U.G.T.A.N., alors qu'il est membre de la C.I.S.L., montre qu'entre Noirs les préventions d'affiliation internationale ne comptent guère.

Si l'on tient compte de la forte personnalité de Sekou Touré, de la nature sociale des syndiqués (fonctionnaires surtout) et de l'effacement des revendications réellement syndicales au bénéfice des mots d'ordre politiques, on s'apercoit que l'U.G.T.A.N. représente davantage un appareil de propagande qu'une confédération rassemblant des sections, des syndicats, des unions locales. Mais dans la mesure où les syndicats vont réellement exister et vivre, le caractère de l'U.G.T.A.N. se transformera. Déjà, entre les syndicats du Sénégal — qui possèdent une base réelle — et l'U.G.T.A.N., les tensions se manifestent, aggravées par les rivalités politiques entre Sekou Touré et Léopold Senghor.

Les poussées revendicatives ne menacent pas seulement les privilèges colonialistes ; elles heurtent également les nouveaux pouvoirs. La tactique des nouveaux dirigeants noirs est d'utiliser les syndicats pour leurs campagnes dirigées contre l'ennemi de l'indépendance totale, et de les faire taire quand ils reprennent leur rôle de défenseurs des salariés.

Or, il y aurait un double danger à laisser les jeunes syndicats dans cet état de masse de manœuvre. Celui d'empêcher la représentation authentique des travailleurs et de briser une école de vraie démocratie, et celui de laisser aux mains des communistes le soin d'exploiter les mécontentements.

LES MESURES ANTI-GREVES AU SENEGAL

Le Conseil de gouvernement qui vient de tenir une réunion extraordinaire, a pris trois importantes mesures. Par arrêté en date du 5 janvier 1959 :

Sont licenciés de leur emploi, pour compter du jour de la constatation de leur absence du service, tous agents non titulaires, auxiliaires, contractuels, décisionnaires et journaliers (y compris ceux rénumérés sur le budget de l'Etat français), dont l'administration relève des autorités de l'Etat du Sénégal et qui ont participé à la grève déclenchée le 5 janvier 1959.

Les intéressés n'auront droit ni à l'indemnité de préavis, ni à celle de licenciement.

Ils bénéficieront par contre de l'indemnité compensatrice de congé pour la période passée dans l'administration pendant laquelle ce congé n'aurait pas été octroyé.

En application de cet arrêté, les chefs de service ont reçu pour instruction de notifier dès jeudi 5 janvier 1959 leur licenciement à tous les contractuels, auxiliaires, journaliers et décisionnaires ayant suivi le mot d'ordre de grève.

Le Conseil de gouvernement a enfin pris une décision immédiatement applicable, relative aux fonctionnaires détachés en qualité de permanents auprès des Centrales syndicales.

Cette décision ordonne aux permanents fonctionnaires de rejoindre leurs fonctions antérieures s'ils veulent continuer à bénéficier des avantages attachés à leur qualité d'agents de la Fonction publique.

En tout état de cause, les fonctionnaires détachés sur la demande de leur syndicat, en qualité de permanents, seront désormais pris en charge par les Centrales syndicales. Ce détachement est limité à deux fonctionnaires par Centrale syndicale.

LUCIE COLLIARD A 82 ANS

« Le Prolétaire de Clichy » nous apprend que notre amie Lucie Colliard a passé le 24 janvier dernier le cap des 82 ans.

A plusieurs reprises nous avons évoqué ici l'attitude de la jeune institutrice savoyarde qui, à la frontière franco-suisse, personnifia la résistance à la politique de guerre pendant le premier conflit mondial.

Lucie est demeurée pendant quarante-cinq ans la militante pacifiste et révolutionnaire digne de ses débuts héroïques, que nous avons retrouvée, au cours de toutes nos batailles, que nous rencontrons encore, au Cercle Zimmerwald, et l'âge n'a pas plus courbé son corps de montagnarde qu'altéré son éloquente ardeur.

D'elle nous pouvons dire aujourd'hui ce que Marcel Martinet nous écrivait à propos d'une autre grande militante : On ne connaît rien d'elle qui ne soit digne d'elle. — **R. H.**

UNE BONNE NOUVELLE

Il est certainement de nombreux abonnés qui possèdent le premier volume de l'ouvrage d'Alfred Rosmer, « Le Mouvement ouvrier pendant la guerre. — De l'Union sacrée à Zimmerwald. »

Nous avons le plaisir de leur annoncer que la suite de cet ouvrage doit bientôt paraître.

La seconde guerre mondiale a retardé considérablement cette publication. Le manuscrit de Rosmer était prêt en 1939. Mais les « occupants » et leurs auxiliaires le détruisirent par le feu, avec la bibliothèque de notre ami.

A son retour d'Amérique, Rosmer dut récrire entièrement ce deuxième volume, qui embrasse la période 1916-1917.

Une fois le texte reconstitué, il fallait trouver un éditeur. Car, hélas ! la Librairie du Travail, qui avait en février 1936 publié le premier volume, n'était plus là.

Après unu an d'efforts infructueux, une institution universitaire vient d'accepter d'assurer cette édition.

Le deuxième volume du « Mouvement ouvrier pendant la guerre (1914-1918) » sortira des presses dans quelques mois. Il aura l'importance du premier, ainsi que ses qualités.

Mais il faut dire sans attendre que le prix d'un tel ouvrage n'a plus de commune mesure avec celui de 1936, que la Librairie du Travail vendait 45 francs.

Le prix prévu pour ce deuxième volume est de 3.000 francs. Cependant, pour les abonnés qui souscriront avant la publication, ce prix sera ramené à 1.500 francs. C'est-à-dire à 15 francs « lourds » !

Une seule condition a été posée par l'éditeur : il nous a demandé de faire tous nos efforts pour assurer l'écoulement de mille exemplaires. (Le tirage total est prévu à 2.000 exemplaires.)

Cette condition nous a paru acceptable et nous l'avons acceptée. Car nous sommes sûrs que nous trouverons chez les abonnés de la « R. P. », parmi les membres du Cercle Zimmerwald, dans le mouvement syndical, mille souscripteurs à 1.500 francs.

D'ores et déjà, nous vous demandons de nous annoncer votre souscription à un ou plusieurs exemplaires du livre d'Alfred Rosmer, soit en écrivant à la « R.P. », soit en écrivant au Cercle Zimmerwald.

Le montant des souscriptions sera réclamé ultérieurement, lors de la sortie de l'ouvrage.

Nous sommes, bien entendu, à votre disposition pour vous donner tous renseignements et toutes explications désirables. Nous accueillerons avec joie les initiatives qui seront prises et les suggestions qui seront faites pour la réussite de cette entreprise.

La « R.P. » et le Cercle Zimmerwald se réunissent pour atteindre ce premier objectif.

Il convient d'accueillir ce fait aussi comme une bonne nouvelle.

ENTRE NOUS

Les servitudes ordinaires de la cuisine de la R.P. ne nous ont jamais paru aussi lourdes. Nous laissons sur le marbre la matière d'un second numéro.

Comme on le voit la copie ne manque pas. Ce qui nous manque, ce sont les fonds pour donner un peu plus d'aisance à notre trésorerie et pour pouvoir sortir, comme nous l'avons fait six fois l'an passé, des numéros à 28, 32 et 36 pages.

Comme toute la presse, nous sommes obligés d'augmenter les tarifs d'abonnements, à partir du mois prochain, d'autant plus que l'imprimeur vient de nous annoncer une nouvelle hausse sensible du prix du papier. Aussi nous continuons à réclamer de nos amis un effort pour nous trouver de nouveaux abonnés et pour alimenter notre souscription permanente.

CONSEILS ET SUGGESTIONS DE PIERRE MONATTE

Mais il convient de laisser la parole au fondateur de la R.P., à celui qui reste son père spirituel et son guide : Pierre Monatte, qui ne nous en voudra pas de publier des extraits de lettres personnelles. Après avoir expliqué, par les aléas de sa convalescence, son embarras pour écrire, Monatte ajoute :

Je refuse d'autant moins de donner de temps à autre quelque article que je l'ai déjà fait à plusieurs reprises ces temps derniers.

Je ne croyais pas la situation de la R.P. aussi difficile, d'après ce que Charbit m'en avait dit dernièrement. Mais il est compréhensible que dans une pareille période les choses s'aggravent vite.

Précisément, raison de plus pour tenir le coup. La R.P. doit rester et tenir sa place dans le redressement du mouvement.

La nouvelle équipe organise-t-elle bien son travail, tant au point de vue rédaction qu'au point de vue administration ? Un travail collectif a besoin de quelqu'un qui coordonne les efforts de tous tant pour la cuisine que pour la gestion ? Un secrétaire de rédaction, un administrateur sont indispensables.

Monatte formule pour le choix du cuisinier des suggestions que le noyau examinera.

A l'administration, Delsol et les jeunes sont à même d'assurer ça très bien.

Il me semble que la R.P. contient trop de grands articles, pas assez de rubriques régulières. Ce qui peut être dit en quelques phrases, pourquoi lui consacrer des pages ? Surtout dire ce que personne d'autre ne peut penser à dire ou l'oser. Et consacrer les grands articles aux grands sujets.

Quant à l'administration, toujours la même chose : rechercher industrie par industrie, quartier parisien par quartier, département par département, les chasseurs d'abonnés. Ce n'est pas 300 *abonnés nouveaux qu'il faut réclamer, mais des milliers. Et se mettre en chasse. L'effort individuel s'est détendu. Il faut le retendre.*

Tu riras, peut-être, que j'en parle à mon aise. Au lieu de prêcher l'exemple. Je fais ce que je peux.

D'autres suggestions quant à la rédaction, qui nous guideront dans la préparation du numéro de mars :

Faudrait quelque chose sur le culte de la presse française à l'égard de Krouchtchev, du Monde *à la* Dépêche de Toulouse, *sur les scandales de l'U.N.R., Renouveau ou Revieilleries ?*

Sur les menaces contre la nationalisation, particulièrement dans l'aéronautique, en rappelant que de Monzie, dans un de ses derniers livres, avait raconté que les patrons d'alors avaient été suffoqués par les sommes qu'on leur avait versées pour le rachat de leurs usines. Bonne affaire alors. Bonne nouvelle affaire aujourd'hui...

Tu devrais demander à Laval de dresser le tableau de la situation dans l'industrie aéronautique. Le chômage sévit depuis déjà quelque temps. Laval peut certainement faire ça et le faire bien en une étude de 5 *ou* 6 *pages. Il était d'ailleurs à la conférence aéronautique tenue récemment à Bourges.*

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1958

Rectificatif à la liste de souscription parue dans le n° 434 de décembre 1958

2e ligne, 1er chiffre. Au lieu de « 800 », lire : « 300 ».

MOIS DE DECEMBRE 1958

RECETTES

Abonnements ordinaires	72.630	
Abonnements de soutien	46.900	
		119.530
Souscription		15.800
Vente des livres et brochures		3.690
Vente « R. P. » (au numéro)		925
Total des recettes		**139.945**
En caisse à fin novembre		128.903
		268 848

DEPENSES

Impression et papier (« R.P. » nov. 1958)	97.903
Impression et papier (« R.P. » déc. 1958)	99.470
Frais d'expédition	14.670
Frais généraux	12.500
« Les Trois Scissions syndicales » (rassort.)	4.600
Total des dépenses	**229.143**
En caisse à fin décembre :	
Espèces	3.241
Chèques postaux	36.464
	39.705
	268.848

MOIS DE JANVIER 1959

RECETTES

Abonnements ordinaires	83.270	
Abonnements de soutien	53.655	
		136.925
Souscription		16.260
Vente « R. P. »		6.766
Vente des livres et brochures		3.970
Divers		450
Total des recettes		**164.371**
En caisse à fin décembre 1958		39.705
		204.076

DEPENSES

Impression et papier (« R.P. » janvier 1959)	99.820
Frais d'expédition	12.208
Téléphone	5.456
Frais généraux	11.800
Divers	2.800
Total des dépenses	**132.084**
En caisse à fin janvier 1959 :	
Espèces	25.277
Chèques postaux	46.715
	71.992
	204.076

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

A. Bardin (Seine), 3.500 ; Joannès Bardin (Paris), 2.000 ; R. B. (Paris), 2.000 ; Louis Bonnier (Yonne), 2.500 ; Raymond Croze (Paris), 2.500 ; André Cuny (Paris), 2.500 ; Dr Lisa Desmedt (Belgique), 2.500 ; Jean-Paul Finidori (Tunisie), 5.100 ; Dr Fontaine-Vincent (Belgique), 2.500 ; François Gauthier (Creuse), 2.000 ; Albert Goldschild (Paris), 2.000 ; Mme Marthe Guillaume (Loire), 5.000 ; Jean Jagaille (Seine), 2.000 ; Maurice Kirsch (Seine), 2.000 ; René Lagneau (Moselle), 2.000 ; Georges Lamizet (Paris), 2.500 ; Louis Latard (Nièvre), 2.000; Mailland (Seine), 2.200 ; Mlle Marie-Louise Marquis (Paris), 5.900 ; Dr Jean-Daniel Martinet (Paris), 5.000 ; Henri Montellet (Puy-de-Dôme), 2.000; Emmanuel Mormiche (Deux-Sèvres), 2.000 ; Victor Nan (Haute-Garonne), 2.000 ; Charles Patat (Paris), 2.000 ; Jean Pinty (Algérie), 5.000 ; Mme Emilienne Pujolle (Gironde), 2.000 ; Hugo Rolland (Etats-Unis), 4.855 ; Francis Ruh (Paris), 2.000 ; Roger Salmet (Paris), 3.000 ; Paul Saumonneau (Seine), 2.000 ; Luc Sommerhausen (Belgique), 2.500 ; Henri Sorin (Loire-Atlantique), 2.000 ; Urbain Thévenon (Loire), 2.500 ; Mme Germaine Thomas (Saône-et-Loire), 2.000 ; Marius Touron (Loire), 2.000 ; Vega (Haute-Marne), 2.000 ; Louis Venot (Paris), 3.000 — Total : 100.555 fr. (dont 46.900 en décembre 1958 et 53.655 en janvier 1959).

LA SOUSCRIPTION

Théophile Argence (Isère), 500 ; Jean Aulas (Alpes-Maritimes), 300 ; Mme Hélène Bernard (Bouches-du-Rhône), 300 ; Mme Marthe Bigot (Paris), 1.000 ; Jacques Boissel (Ardèche), 500 ; Charlot (Paris), 300 ; Louis Dumas (Var), 1.000 ; Roger Dumont (Saône-et-Loire), 300 ; Jean Duperray (Loire), 950 ; J. Fermanel (Eure), 300 ; J. Fontaine (Rhône), 300 ; Dr René Goffin (Belgique), 5.000 ; Robert Grimm (Moselle), 300 ; Yvonne et Roger Hagnauer (Seine-et-Oise), 4.700 ; Jean Hémy (Côte-d'Or), 600 ; François Jouhet (Vaucluse), 300 ; André Langlois (Seine), 100 ; Mme veuve Albert Lapraz (Haute-Savoie), 300 ; Marcel Martin (Paris), 500 ; François Maurel (Basses-Alpes), 300; Marius Maurin (Pas-de-Calais), 300 ; Louis Mercier (Paris), 210 ; Jean Moni (Paris), 1.000 ; Jean-Pierre Osier (Paris), 300 ; Marcel Patin (Seine-et-Oise), 300; R. Paupy-Martinet (Puy-de-Dôme), 300 ; Eugène Perrot (Bouches-du-Rhône), 100 ; G. Ragot (Loire-Atlantique), 300 ; Mme Marcelle Richard (Paris), 300 ; Félix Rivière (Rhône), 1.000 ; Paul Ruff (Paris), 300 ; A. Sadik (Paris), 100 ; Louis Sellier (Paris), 1.000 ; Adolphe Sidro (Paris), 2.000 ; A. Simplet (Rhône), 200 ; J. Stiglauer (Seine), 300 ; les camarades de l'Union des syndicalistes (Paris), 5.500 ; Jean Vidal (Haute-Loire), 500 ; un camarade espagnol, 200. — Total : 32.060 fr. (dont 15.800 en décembre 1958 et 16.260 en janvier 1959).

BILANS COMPARÉS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

RECETTES

	1957	1958
Abonnements ordinaires	827.938	726.967
Abonnements de soutien	277.500	295.842
Souscription permanente	151.698	82.294
Vente au numéro	65.168	42.562
Vente des livres et brochures	49.390	72.623
Remboursement, par l'Union des syndicalistes, des frais d'impression de ses brochures	61.970	40.000
Divers	6.095	15.821
Publicité	»	41.000
Total des recettes	**1.439.759**	**1.317.119**
Solde déficitaire (1958)	»	**236.894**
	1.439.759	1 554.013

DEPENSES

Impression et papier	1.131.332	1.198.440
Frais d'expédition, généraux et divers	145.005	217.303
Téléphone	22.355	24.420
Frais d'impression et d'expédition (ou de rassortiment) des brochures de l'Union des syndicalistes	59.962	66.700
Sommes transmises à l'Union des syndicalistes	7.700	»
Editeur des « Trois scissions syndicales »	»	47.150
Total des dépenses	**1.366.354**	**1.554.013**
Solde bénéficiaire (1957)	73.405	»
	1.439.759	1.554.013

RECAPITULATION

Recettes 1957	1.439.759
En caisse à fin 1956 (1)	203.194
	1 642.953
Dépenses 1957	1.366.354
En caisse à fin 1957 (2)	276.599
	1.642.953
Recettes 1958	1.317.119
En caisse à fin 1957	276.599
	1.593.718
Dépenses 1958	1.554.013
En caisse à fin 1958 (2)	**39.705**
	1.593.718

(1) Avec dette de 174.006 francs (numéros de novembre et décembre 1956).

(2) Sans dette.

Bénéfice de l'année 1955			75.738
Bénéfice de l'année 1956			67.044
Bénéfice de l'année 1957			73.405
Déficit de l'année 1958			236.894
En caisse fin 1954	60.412	Dette	85.657
En caisse fin 1955	136.150	Dette	82.789
En caisse fin 1956	203.194	Dette	174.006
En caisse fin 1957 (sans dette)			276.599
En caisse fin 1958 (sans dette)			39.705

LA CHINE REVIENT AU PREMIER PLAN DE L'ACTUALITÉ.

Connaissez son histoire

Lisez :

LA CHINE

SES TROIS MILLENAIRES D'HISTOIRE
SES CINQUANTE ANS DE REVOLUTION

par R. LOUZON

Prix : 400 francs franco.

Troisième brochure de l'Union des Syndicalistes :

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?

Par la voix de Pierre DICHAMP

les gars du bâtiment parlent de la construction et du logement.

Adressez vos commandes à
MARCHETI, 1, rue Dulaure, Paris-20e. — C.C.P. Paris 7473-08

L'exemplaire 100 francs. — Par colis de 20 ex. : 1.200 francs

---

Réclamez à la "Révolution Prolétarienne"

TROIS SCISSIONS SYNDICALES

par Pierre MONATTE

(Publié par les **Editions ouvrières**)

AU SOMMAIRE : De 1946 à 1957. — Où va la C.G.T. ? — Un secrétaire confédéral parle. — Destin du syndicalisme. — Notre presse syndicale. — L'unité ouvrière au congrès de Montpellier. — Souvenirs sur le congrès d'Amiens. — La scission syndicale de 1921. — Les grèves Molotov de 1947 et 1948 et les scissions syndicales nationales et internationale. — Amis de quarante ans.

L'EXEMPLAIRE : 690 FRANCS